

LE DEVOIR



ÉCONOMIE

Achat d'Adtranz: Bombardier devient leader mondial

Page B 1

LES SPORTS

Une première visite de Serena à Montréal

Page B 10

Vol. XCI N° 176

LES SAMEDI 5 ET DIMANCHE 6 AOÛT 2000

1,95\$ + TAXES = 2,25\$

PERSPECTIVES

La route est encore longue

S'il est clair que George W. Bush a gagné haut la main la première manche de la course à la Maison-Blanche, la route reste longue d'ici à l'élection de novembre.

Alexandra Szacka
New York

La grande fête de famille du Parti républicain vient de se terminer. Jeudi soir, au First Union Center, c'était l'apothéose. Ballons, confettis et feux d'artifice ont rempli l'immense centre sportif, aussitôt terminé le discours-fléuve rendu avec brio par le nouvel enfant chéri du Grand Old Party. Le cœur républicain était à l'allégresse. Avec raison.

La nomination de George W. Bush comme candidat républicain à la Maison-Blanche a mis le point final à un spectacle de quatre jours savamment orchestré. Les observateurs s'entendent pour dire que la convention dans son ensemble et le discours de Bush en particulier méritent une note presque parfaite.

Pourtant, le gouverneur du Texas n'avait pas la tâche facile. Faire l'unité à l'intérieur d'un parti où l'ancien général Colin Powell, favorable à la discrimination positive et au libre choix en matière d'avortement, côtoie un Pat Robertson et sa Christian Coalition n'était pas précisément un jeu d'enfant. Gagner l'entier appui de l'adversaire d'hier, le sénateur de l'Arizona, John McCain, et de ses supporters était une autre embûche de taille.

Mais George W. devait avant tout établir son leadership, montrer qu'il était capable de donner au vieux parti un visage nouveau et qu'il n'était pas qu'un fils à papa pour qui tout a toujours été facile. Un homme, un vrai, capable de mener ses troupes vers la victoire.

Le Parti républicain «à visage humain», ouvert aux minorités, sensible aux souffrances du peuple et capable de travailler avec les démocrates est un pur produit «made in Bushland», destiné à attirer le plus d'électeurs possible parmi les indécis et les non-affiliés, une fois arrivée l'élection de novembre. On en a fait le marketing tout au long des quatre jours, avec succès.

Le gouverneur du Texas et ses conseillers ont réussi à garder un contrôle presque parfait de la situation. Le scénario a marché à 100 %. Il n'y a pas eu de bourdes, de déclarations intempestives au sujet de l'avortement, de l'homosexualité ou des armes à feu. Presque pas d'attaques contre l'administration sortante. «Du Pabulum au déjeuner, au dîner et au souper», a écrit un commentateur du *New York Times*.

«Bien joué», nous dit Dick Howard, professeur de philosophie politique à l'Université de l'État de New York, qui vient de publier *Pour une critique du jugement politique*.

«Bush a été très habile. Il a fait exactement ce qu'il voulait et ce qu'il pouvait faire. Mais est-ce suffisant pour gagner en novembre? Je n'en suis pas certain.»

C'est que la route est longue d'ici novembre. Premièrement, s'il est certain que le candidat républicain a réussi à impressionner observateurs et journalistes, sans parler de ses parents, il n'est pas du tout sûr que sa mise en scène a conquis le cœur de l'Américain moyen.

VOIR PAGE A 10: ROUTE

Le Québec recule en médecine génétique

La médecine génétique, si elle connaît présente un essor considérable un peu partout dans le monde, fait face ici, au Québec, à des obstacles importants. L'arbitraire de certaines décisions politiques a en fait provoqué un recul de ce champ d'étude au cours des dix dernières années. C'est ce que nous explique aujourd'hui le docteur Claude Laberge, en page *Idées*, où nous poursuivons notre série sur la génétique.

À lire en page A 9

INDEX

78313 00069	Annonces..... B 8	Fonds..... B 5
	Avis publics.. B 4	Idées..... A 9
	Bourse..... B 7	Monde..... A 7
	Carrières..... B 10	Mots croisés.. B 4
	Économie..... B 1	Météo..... B 4
	Éditorial..... A 8	Sports..... B 10

Crescent la française



PHOTO JACQUES GRENIER

BAL-MUSETTE, french cancan, accordéoniste. Tous les vendredis soir d'août, la très anglophone rue Crescent se transformera selon le bon vouloir de la culture parigote. Le Paris des années d'avant-guerre revit: Jean-Marie Moncelet, «le mec à la casquette», et son pote Sylvain Côté, «au piano à bretelles», vous entraînent à Montmartre, dans le Paris des années 30, le Paris des javas. L'événement «unique au Québec» est organisé par l'Association du quartier du musée, dans le cadre de ses «Vendredis d'août». Il s'accorde ainsi aux couleurs de l'exposition De Renoir à Picasso, présentée actuellement au Musée des beaux-arts de Montréal. Des prix de présence sont offerts, les musiciens meublent la rue.

PROSTITUTION DE RUE

Rendez-vous avec la tolérance

Claudia, prostituée, veut contribuer à améliorer la vie dans le Centre-Sud

Mis à mort en mars dernier par des citoyens et des commerçants furieux, le projet-pilote de «non-judiciarisation» de la prostitution de rue encensé par le milieu renaît de ses cendres. Une fois passée la vague d'indignation populaire, la Ville de Montréal, la police, le secteur communautaire et des travailleurs du sexe engagés ont repris le flambeau qui leur avait été brutalement arraché lors de deux consultations publiques catastrophiques. Objectif tolérance.

BRIAN MYLES
LE DEVOIR

Dans un appartement exigu du Centre-Sud, deux minets se disputent l'affection des deux pattes en pleine conversation. Noiraud vient se faire chatouiller les poils du menton à intervalles réguliers tandis que Cocotte s'écrase la tête contre la plume en mouvement, prêtant son flanc gris à d'incessantes caresses. Le chat adopte le comportement de son maître, c'est connu.

«Affectueuse comme sa maîtresse», lance Claudia d'un rire chaleureux.

Professionnelle du sexe, Claudia a fait ses premières armes dans le métier à une époque où «l'oral à l'auto» coûtait 5\$, d'abord comme homme, et ensuite comme femme après une opération pour changer de sexe. Quinze années à solliciter les clients dans les ramifications bitumineuses du Centre-Sud — «il faut croire que j'aime mon métier», rigole-t-elle.

Pour Claudia, la prostitution de rue est un choix et non une échappatoire. La toxicomanie et la pauvreté si souvent accolées à ce phénomène urbain, elle ne connaît pas. Claudia aime son métier. «Tu donnes, mais tu reçois, ne serait-ce qu'un toucher, un sourire. C'est le métier idéal pour les relations humaines», explique-t-elle sans rire.

Habitant le cœur du Centre-Sud, son lieu de travail, Claudia n'est pas demeurée insensible à la controverse entourant le rejet d'une expérience-pilote visant à aider les prostituées de rue plutôt que de les emprisonner. Elle a assisté aux deux soirées houleuses de discussions où des commerçants et des citoyens ont vociféré injures et menaces du genre «on va ressortir les battes de baseball!». Elle a ressenti le

VOIR PAGE A 10: PROSTITUTION

Lire aussi en page A 5:

- Les filles de joie ont la paix
- Les clients sont dans le collimateur

Adoption: le Québec rompt avec le Guatemala

Un rapport de l'UNICEF dénonce le commerce d'enfants

LOUISE LEDUC
LE DEVOIR

L'adoption internationale vire au commerce d'enfants au Guatemala, dénonce un rapport rendu public par l'UNICEF. Cette alerte, s'ajoutant à tant d'autres, incite maintenant le Québec à cesser toute démarche d'adoption avec ce pays.

Chaque année, des enfants sont conçus dans le seul but d'être adoptés et d'ainsi procurer de l'argent à leurs parents pauvres et, bien pire encore, à de crapuleux intermédiaires. «L'ambassade américaine a notamment été aux prises avec le cas d'une mère qui avait donné en file quatre de ses enfants à l'adoption internationale».

VOIR PAGE A 10: ADOPTION

Un rapport des HEC

La SSJBM est désuète

L'organisme doit revoir sa mission et ses méthodes

PIERRE O'NEILL
LE DEVOIR

La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal doit procéder à une révision globale de son fonctionnement, moderniser sa structure, réévaluer ses modes d'interventions et redéfinir sa mission.

Ces conclusions se dégagent d'une recherche menée par le Centre d'études en transformation des organisations de l'École des hautes études commerciales de Montréal (HEC).

«Il n'y a pas de doute que la structure organisationnelle de la SSJBM est perçue comme archaïque et habitée par une culture traditionnelle forte, engendrée par une mémoire collective des luttes ancestrales encore très présentes. Il n'y a pas de doute qu'une grande partie de la faible crédibilité de la SSJBM repose sur cette perception», peut-on lire dans le rapport-synthèse auquel cinq chercheurs des HEC ont contribué et dont *Le Devoir* a obtenu copie.

VOIR PAGE A 10: SSJBM

Le grand saumon se fait rare

ÉRIC DESROSNIERS
LE DEVOIR

Les pêcheurs de saumons disposeront d'une nouvelle excuse d'ici la fin de la saison pour expliquer qu'un poisson «gros comme ça» leur a échappé. Le faible nombre de grands saumons à remonter le cours des rivières du Québec obligera en effet plus de pêcheurs cette année à remettre leurs prises à l'eau afin de protéger la ressource.

«On observe une baisse générale du nombre de poissons depuis cinq ou six ans, explique Serge Tremblay, biologiste à la Société de la faune et des parcs du Québec. Mais cette année, le nombre de grands saumons est encore plus bas que d'habitude. On ne parle de rien de catastrophique, mais il faut savoir gérer la ressource à long terme.»

Il faut rappeler que le Québec et le Labrador sont les seuls à permettre encore la pêche au saumon atlantique, les provinces maritimes l'ayant pour leur part suspendue et les États-Unis carrément interdite.

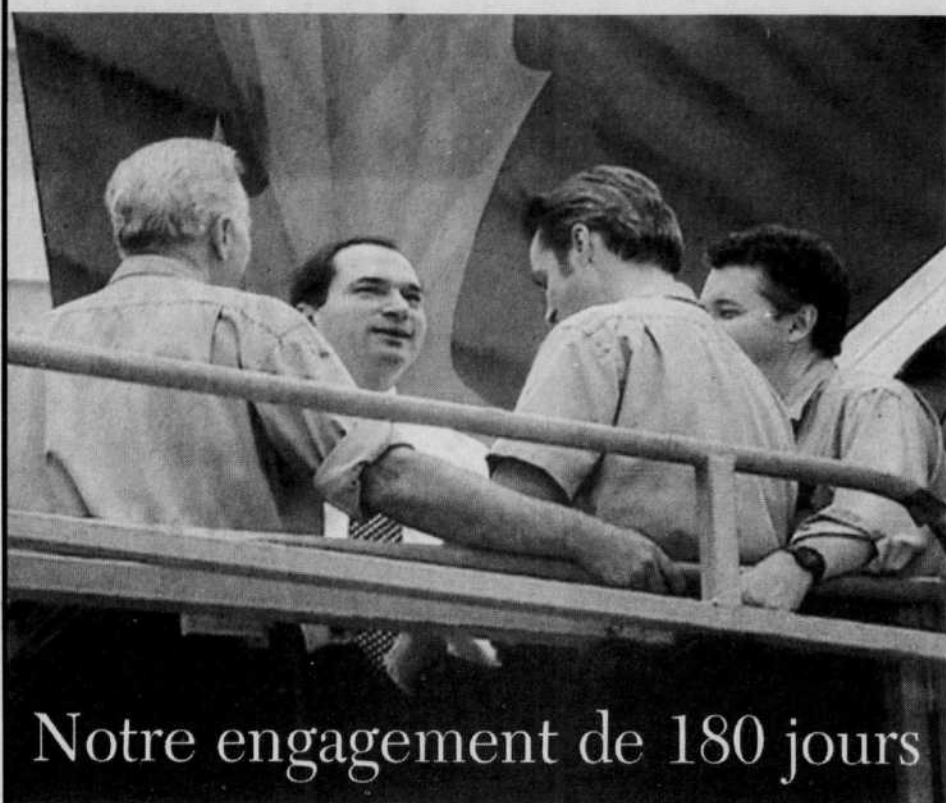
Les biologistes cherchent encore à comprendre les causes précises de la baisse générale du nombre

VOIR PAGE A 10: SAUMON



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Claudia exerce le métier de prostituée par choix.



Notre travail est d'intégrer deux entreprises en vive concurrence depuis des générations.

Ce faisant, il nous faut servir nos clients, œuvrer avec nos employés, embaucher et former du personnel, préserver les 16000 emplois de Canadien International, conserver de bas tarifs au Canada et rendre des comptes aux actionnaires.

Présentement, certains de nos clients sont mécontents avec raison.

Mais d'ici 180 jours, ce sera fait.

Je vous en donne ma parole. >>

Robert Milton

Président et Chef de la direction
Air Canada



LE DEVOIR

ACTUALITÉS

Pénurie de médecins à Shawinigan

Il n'est pas question d'avoir recours à l'armée, dit Marois

Les médecins militaires n'étaient de toute façon pas disponibles

JUDITH LACHAPELLE
LE DEVOIR

Non, les médecins de l'armée canadienne n'iront pas ouvrir la salle d'urgence du Centre hospitalier du centre de la Mauricie (CHCM), pas plus que celles d'autres hôpitaux qui pourraient avoir besoin de renfort. Au cours d'une rencontre hier matin avec ses conseillers, la ministre de la Santé, Pauline Marois, a dit qu'il «n'était pas question d'avoir recours à l'armée» dans le cas de Shawinigan ou d'autres hôpitaux qui seraient éventuellement aux prises avec une pénurie de médecins urgentologues. Les efforts du ministère et de la Régie régionale se concentrent maintenant pour éviter la démission en bloc des médecins de l'hôpital, prévue le 15 septembre.

Le député péquiste de Saint-Maurice, Claude Pi-

nard, et la Régie régionale de la santé de la Mauricie ont appris hier matin que les médecins de la base militaire de Valcartier ne pouvaient venir assurer la garde à la salle d'urgence de Shawinigan cette fin de semaine. Les médecins militaires qui possèdent un permis de pratiquer au Québec sont déjà sur la liste de disponibilité des «médecins-dépanneurs», et leurs services sont déjà requis ailleurs.

Selon l'attaché politique Alain Vézina, Pauline Marois ne serait pas intervenue pour empêcher les médecins militaires de venir à Shawinigan, mais elle s'objecte à ce que cette solution soit de nouveau envisagée dans le futur. Le ministère était au courant des démarches que la Régie régionale avait entreprises au-

près de la base militaire de Valcartier. Celle-ci a pris cette initiative lundi après avoir constaté que les appels à l'aide lancés aux médecins à travers la province étaient restés lettre morte.

L'urgence de l'hôpital de Shawinigan, fermée depuis le vendredi 28 juillet, rouvrira donc comme prévu lundi, selon le plan initial. Les efforts sont maintenant concentrés pour éviter la démission en bloc des médecins de l'hôpital prévue pour le 15 septembre. Au cœur du litige, la pénurie de spécialistes de base à l'hôpital, en anesthésie, en radiologie et en gynécologie-obstétrique. «La précarité dure depuis deux ou trois ans», explique la directrice de la Régie régionale, Michelle Laroche. Un médecin, spécialiste ou généraliste, accepte de pratiquer dans un

contexte où des collègues assurent les spécialités de base. Des négociations sont en cours avec le gouvernement pour trouver une solution qui satisfera les médecins avant la date fatidique.

Toute l'histoire de la fermeture de l'urgence de l'hôpital soulève la question du concept de l'urgence comme service essentiel. «On doit se demander quels sont les services médicaux prioritaires en cas de pénurie», croit Mme Laroche, sans vouloir faire reposer sur les médecins toute la responsabilité de la fermeture de l'urgence de Shawinigan. Claude Pinard, lui, compte examiner cet automne la Loi sur les services essentiels pour voir comment l'ouverture des salles d'urgence pourrait y être garantie «pour que, dans le futur, personne d'autre n'ait à vivre ce qu'on vient de vivre». «J'en fais la promesse formelle», a conclu le député.



Pauline Marois

Quand la manie empoisonne la vie

JUDITH LACHAPELLE
LE DEVOIR

Tout le monde a des tics et des manies. Qui n'est jamais revenu sur ses pas, doutant que la porte de la maison fût tout à fait verrouillée? Ou qui n'a accumulé livres et revues en se disant qu'un jour, il finirait bien par les lire? Ou alors, qui n'a rongé ses ongles ou joué dans ses cheveux sous l'effet du stress, sans s'en rendre compte? Des comportements communs et normaux... jusqu'à ce qu'ils versent dans l'extrême. Et dont la simple manie vient empoisonner la vie.

Selon les estimations, environ 2 à 3 % de la population souffre de troubles obsessionnels compulsifs (TOC), un chiffre qui pourrait cependant être plus élevé puisque beaucoup de victimes ne consultent pas. Le TOC, c'est d'abord une obsession qui ronge tellement la qualité de vie d'une personne qu'elle l'amènera à adopter un comportement excessif pour tenter de l'apaiser. Par exemple, l'obsession de vérification poussera un individu à vérifier, revérifier, contre-vérifier le loquet de la porte ou l'élément de la cuisinière, jusqu'à ces petites vérifications de routine finissent par prendre des heures avant que la personne ne réussisse à quitter son domicile... avec toujours un doute en arrière-pensée!

Outre les TOC, on trouve les désordres d'habitude. Une personne s'arrache des cheveux lorsqu'elle est stressée, au point où des plaques chauves apparaissent sur le crâne. Dans la même situation, une autre se gratte les mains au sang.

Dans le cas des TOC, les victimes attendraient une dizaine d'années avant de consulter un spécialiste, et 20 ans dans le cas des désordres d'habitude. C'est trop, constatent le Dr Keiron O'Connor et l'étudiante Marie-Claude Pélissier, du Centre de recherche Fernand-Seguin. Les

deux chercheurs mènent présentement un projet qui vise à raffiner une thérapie pour traiter les TOC et les désordres d'habitudes. Les premiers résultats sont fort encourageants: en quelques mois de traitement, sept patients sur dix ont réussi à contrôler leurs manies. Les chercheurs veulent pousser plus loin leurs travaux et sont présentement à la recherche de personnes atteintes d'un TOC ou d'un désordre d'habitudes.

Outre l'obsession de vérification, trois autres catégories caractérisent les troubles obsessionnels compulsifs. L'obsession de «contamination» amène la personne à avoir le sentiment que ses mains, ses vêtements et son environnement sont sales. Elle se lavera les mains plusieurs fois par jour, aura l'impression que ses vêtements qui sortent de la machine à lessive sont encore souillés... La victime de l'obsession de l'ordre et de la symétrie n'est détendue que lorsque tout, tout, tout est rangé selon ses critères. Elle classera ses vêtements par couleur ou par ordre alphabétique, mesurera au millimètre près la hauteur des cadres, ou même veillera à ce qu'il y ait le même espace entre tous les cintres du garde-robe... Enfin, «l'accumulateur» garde tout ce qui pourra peut-être un jour lui servir. Il n'arrivera pas à se débarrasser de trucs habituellement considérés comme inutiles, comme les vieux horaires télé ou même l'emballage des produits. Son domicile devient un vrai entrepôt et c'est peut-être au moment où il ne restera littéralement aucune place pour y vivre qu'il songera à consulter...

«Le paradoxe est que le comportement adopté pour soulager une tension empire probablement plus la situation que s'il n'avait pas été appliqué», note le Dr O'Connor. La peau crevassée des mains après de trop nombreux lavages la rend plus vulnérable aux bactéries, de même que la poignée de porte constamment

manipulée deviendra moins solide.

La thérapie cognitive-comportementale — mise de l'avant par les deux chercheurs — vise à faire prendre conscience au patient de la façon dont il agit et ensuite, à dramatiser les conséquences de ses actes. Celui qui souffre de l'obsession de vérification peut agir ainsi parce qu'il a une peur terrible de se faire voler et de perdre toutes ses possessions. Il arrivera à contrôler son anxiété en se répétant simplement, par exemple, que la présence d'un concierge dans l'immeuble où il habite réduit les risques de vols si jamais il avait oublié de verrouiller la porte.

La thérapie ne se limite pas à corriger les mauvaises habitudes. «Souvent, dans le cas des TOC sévères, la personne se retrouve avec un trou dans sa vie», explique le Dr O'Connor. Elle a une sorte de deuil à faire, elle doit réapprendre à faire d'autres activités. Outre la thérapie cognitive-comportementale, des médicaments de type antidépresseurs peuvent aider à contrôler les troubles, surtout dans les cas plus lourds. Dans d'autres cas, les patients peuvent bénéficier d'une psychoanalyse, une démarche qui peut par contre demander des années de traitement.

Les chercheurs voudraient recruter une soixantaine de patients durant la prochaine année. Les candidats seront d'abord évalués selon la gravité de leur cas et bénéficieront d'une thérapie et du soutien d'un groupe d'entraide que les chercheurs ont l'intention de mettre sur pied.

Pour renseignements: Lysa Corbeil, Centre de recherche Fernand-Seguin, 514-251-4015 (poste 3585)

Congrès mondial de l'Association internationale de science politique

Moins de français, même chez les francophones

ROBERT DUTRISAC
DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

Le français est battu en brèche au congrès mondial de l'Association internationale de science politique (AISP) qui se déroule à Québec, même si l'organisation est dotée d'un statut bilingue (anglais et français).

Depuis sa fondation en 1949 à Paris, l'AISP a toujours permis l'utilisation du français ou de l'anglais, au choix, lors de ses réunions ou de ses congrès. Signe des temps, l'usage du français, même chez les francophones, se raréfie. Bon nombre des communications en provenance de France ou du Québec sont rédigées dans la langue de Shakespeare. Lors du congrès, les politologues qui président les ateliers insistent souvent pour que le français soit balayé sous le tapis et que les communications soient faites en anglais seulement, langue que comprennent tous les scientifiques.

Cette insistance a entraîné des situations cocasses. Ainsi, jeudi, lors de l'atelier intitulé *Campaigns and Political Communication* (dans le programme du congrès, le titre de certaines sessions sont dans les deux langues, d'autres non), le politologue français Philippe J. Maarek, de l'Université Paris XII, a prié son confrère québécois Denis Monière de s'adresser aux participants en anglais, a relaté ce dernier. Par conviction, M. Monière a refusé de se soumettre à cette exigence et a livré son intervention dans sa langue. M. Maarek, par contre, a choisi de s'exprimer en anglais — avec un fort accent parisien, d'ailleurs — à l'exception des quelques phrases qu'il a prononcées en français à l'intention de M. Monière.

Dans une autre session sur les droits culturels dans les sociétés plurinationales, l'Allemand Udo Kempf, de l'Université de l'Éducation de Fribourg, a dit regretter de ne pas pouvoir livrer sa communication en français, une langue qu'il possède bien, surtout qu'il était à Québec. M. Kempf a expliqué qu'on

avait exigé de lui qu'il s'adresse aux participants en anglais, une langue qu'il maîtrise mal. Le politologue a présenté dans un anglais laborieux son article qui portait sur les Anglo-Québécois, «minorité au sein d'une minorité».

Dans un atelier qu'il animait, le coresponsable du congrès, Guy Lachapelle, et secrétaire de l'AISP, est parvenu à convaincre un collègue français de faire sa communication dans sa langue, a-t-il confié.

À la croisée des chemins

Sur le front linguistique, l'AISP est à la croisée des chemins. Un premier camp souhaiterait que l'association délaisse le bilinguisme, la présence du français n'étant qu'un archaïsme directement lié aux circonstances de sa fondation à Paris il y a 50 ans. Depuis cette époque, l'anglais s'est institué comme l'espéranto en matière scientifique, une *lingua franca* comprise par tous. En France, cette tendance est très forte, plusieurs politologues ayant choisi l'anglais pour toutes leurs communications de nature professionnelle, notamment avec l'AISP, souligne un membre de l'organisation.

Dans cette veine, les organisateurs canadiens — le congrès mondial AISP a lieu tous les trois ans dans des pays différents — ont eu maille à partir avec certains dirigeants de l'association qui voulaient éliminer les services de traduction simultanée lors de la cérémonie d'ouverture et des plénières.

Dans l'autre camp, dans lequel font partie les coresponsables du congrès Guy Lachapelle et John Trent, on cherche à préserver la place du français au sein de l'AISP, à ne pas céder à la forte tentation du «tout-à-l'anglais». Seul moyen d'y parvenir, selon M. Lachapelle, c'est d'accueillir au sein de l'association une autre langue, l'espagnol. M. Lachapelle croit également que le démantèlement du secrétariat de l'association, de Dublin à Montréal à compter de février 2001, devrait permettre de contrer cette tendance déjà très lourde dans tous les milieux scientifiques, y compris en science politique.

DICTIONNAIRE BIOGRAPHIQUE GUÉRIN

Claude LAMARCHE
Jacques LAMARCHE

Dictionnaire biographique Guérin

6000 biographies.
376 pages - 30 \$

Les Éditions GUÉRIN En vente dans toutes les librairies (514) 942-8811

BONALDO

LA MAISON DES IDÉES NOUVELLES

105, St-Faust Ouest, Montréal (Québec) H2Y 1Z5 (514) 237-9222 1 888 BONALDO

Robert Prévost
Trois siècles de tourisme au Québec

596 pages, 25 \$

Robert Prévost, qui a grandement contribué à l'essor du tourisme québécois à l'étranger, nous entraîne dans les dédales gouvernementaux où, tous partis confondus, on a compris que le tourisme jouait un rôle primordial dans le cheminement économique et social du Québec.

SEPTENTRION
www.septentrion.qc.ca

Si pour vous le jeu n'est plus un jeu,
composez en tout temps, sans frais, le numéro de la ligne Jeu : aide et référence : 1 800 461-0140.

1 800 461 0140

Le jeu doit rester un jeu.



loto-québec

www.loto-quebec.com

• LES ACTUALITÉS •

Élections partielles en Nouvelle-Écosse

L'Alliance canadienne combatta Joe Clark

PRESSE CANADIENNE

Kentville — L'Alliance canadienne présentera un candidat dans la circonscription qu'a choisie Joe Clark afin d'éviter que le leader conservateur ne remporte un siège en Nouvelle-Écosse.

Le candidat de l'Alliance canadienne qui tentera sa chance dans Kings-Hants n'a pas encore été choisi, et la date de sa mise en candidature n'a pas encore été fixée, a indiqué hier le président de la circonscription, John Csutorak. Une rencontre visant à choisir le candidat devrait être annoncée d'ici deux semaines, a-t-il précisé.

Gerry Fulton, un agriculteur bien connu qui habite Kings County, s'est montré intéressé à se porter candidat pour l'Alliance canadienne.

Le siège a été libéré par le député conservateur Scott Brison, afin de permettre à Joe Clark de se présenter.

Le mois dernier, M. Clark a an-

noncé que son parti ne présenterait pas de candidat contre le leader de l'Alliance canadienne, Stockwell Day, dans la circonscription d'Okanagan-Coquihalla, en Colombie-Britannique. Mais hier, l'Alliance a indiqué clairement qu'elle n'avait pas l'intention de lui rendre la politesse.

Alors que M. Clark qualifiait la décision de son parti de geste de courtoisie, M. Day estime que les chefs de parti devraient laisser de telles décisions aux électeurs.

Deux autres candidats se préparent à affronter Joe Clark dans la circonscription de Kings-Hants. Un avocat de Kentville, M^r Don Fraser, a annoncé son intention de se porter candidat pour le Parti néo-démocrate, alors que David Boyd, de Middle Sackville, en Nouvelle-Écosse, prévoit se présenter comme indépendant.

Les libéraux n'ont pas encore annoncé s'ils allaient présenter un candidat.

Aucune date n'a encore été fixée pour l'élection partielle.

MANON CORNELIER
DE NOTRE BUREAU
D'OTTAWA

L'investissement fédéral dans le système de santé doit aller de pair avec l'adoption par les provinces d'un plan commun de réformes, a tenu à rappeler le premier ministre Jean Chrétien à ses homologues provinciaux, à la veille de leur conférence annuelle, la semaine prochaine, à Winnipeg.

«Nous admettons tous que notre système de santé a besoin d'un investissement considérable. Cependant, un tel investissement ne répondra aux besoins des Canadiens — aujourd'hui et demain — que s'il s'appuie sur une vision et un plan communs et que si nous nous engageons collectivement à rendre compte aux Canadiens des résultats ainsi obtenus. Si les premiers ministres s'entendent sur ce plan, l'investissement fédéral au titre de la santé pourra être sensiblement accru, en grande partie grâce à la bonification du Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux», a indiqué M. Chrétien dans une lettre qu'il a fait parvenir hier au président de la conférence, le premier ministre manitobain Gary Doer.

Alors qu'il avait réduit ses transferts sans poser de conditions, M. Chrétien tient, depuis qu'Ottawa enregistre des surplus budgétaires, à lier tout réinvestissement fédéral en santé à l'adoption d'un plan de réformes auquel le fédéral serait associé. Les provinces, de leur côté, exigent depuis plus longtemps encore qu'Ottawa rehausse de 4,2 milliards de dollars

Soins de santé

Pas d'argent sans un plan pancanadien de réforme, répète Chrétien

par année le Transfert canadien (TSC) afin de le ramener au niveau où il était en 1994 et qu'il assortisse le TSC d'une formule d'indexation afin de tenir compte de la hausse des coûts du système de santé. Selon elles, on ne peut discuter de réformes avant de s'entendre sur le financement.

Changement de ton

La fermeté de chaque camp a provoqué, en mars, un affrontement lors de la réunion fédérale-provinciale des ministres de la Santé. Le ton a toutefois changé il y a trois semaines, à Ottawa, quand le fédéral a assuré les provinces qu'il augmenterait sa contribution. Aucun chiffre n'a été avancé cependant, cette question devant être résolue lors d'une conférence fédérale-provinciale des premiers ministres vers la mi-septembre.

Entre-temps, sept provinces ont accepté de participer avec Ottawa à un comité de sous-ministres chargé d'élaborer pour septembre une ébauche de plan commun. Elles ont toutefois rappelé que ce plan n'irait nulle part si le fédéral ne prenait pas d'abord des engagements financiers. Les ministres du Québec, de l'Ontario et du Manitoba devaient faire rapport à leurs premiers ministres respectifs avant de décider de participer ou non au comité. Du côté de Québec, on dit que rien n'a changé depuis.

A en croire la lettre de M. Chrétien, Ottawa envisage un peu plus qu'une vague ébauche de plan commun. Selon le rapport qu'il dit avoir reçu sur la réunion de juillet, les ministres de la Santé auraient

«décidé de rédiger, le plus rapidement possible, un texte contenant les éléments d'une entente en santé qui pourrait être ratifiée par les premiers ministres lorsque nous nous réunirons le mois prochain — sous réserve d'une entente sur le financement».

Il fait d'ailleurs état d'un document préparé par son ministre Allan Rock dans lequel, dit-il, ce dernier aurait «tenté de refléter le consensus de ses homologues et d'esquisser les grandes lignes d'un système de santé repensé: vision, principes, priorités, plan d'action, mécanismes de financement et d'imputabilité».

Facal proteste

Le ministre québécois des Affaires intergouvernementales canadiennes, Joseph Facal, a immédiatement dénoncé la lecture qu'Ottawa faisait de la rencontre de juillet. «Les prémisses dont s'inspire ce document n'ont pas fait consensus, loin de là, et [...] le Québec a même refusé de les considérer comme base de discussion. Je ne vois donc pas qu'on puisse parler de consensus à l'égard d'un document qui, pour le moment, n'est que le point de vue fédéral», a fait savoir M. Facal par voie de communiqué.

La lettre de M. Chrétien n'a pas suscité une réaction similaire dans d'autres capitales provinciales. Par contre, de confier un haut fonctionnaire des Prairies, «il est vrai que le document de M. Rock reflète la perception que le fédéral a eu de la rencontre de juillet plutôt que de chercher à trouver les éléments d'un consensus fédéral-provincial».

Protégeant jalousement sa compétence exclusive en matière de santé, Québec a toujours résisté à cette idée d'un plan commun auquel le fédéral serait associé. M. Facal a réitéré hier la volonté de Québec de collaborer avec les autres provinces. Cependant, ajoute-t-il, «il va de soi que le Québec n'entend pas partager sa compétence en santé avec Ottawa tel que le voudrait le document du ministre fédéral».

À Ottawa, on est persuadé que les provinces voient en général la nécessité, pour l'avenir du système de santé, d'avoir à la fois un plan et un financement accru. Une source dans l'entourage du premier ministre dit que le fédéral ne souhaite pas que Québec fasse bande à part en matière de santé et on croit qu'il est trop tôt pour prédire pareille conclusion, mais si tel est le cas, il ne faudra pas que «cela empêche d'améliorer le système de santé pour tous les Canadiens».

Le premier ministre fédéral ne participera pas à la rencontre des premiers ministres provinciaux qui débute mercredi prochain à Winnipeg, mais il considère cette dernière comme un tremplin vers la conférence qu'il conviera lui-même en septembre. Il a donc tenu à faire connaître ses objectifs pour le mois prochain. En plus d'une entente sur la santé, il espère adopter «un cadre commun pour le développement de la petite enfance», un domaine que Québec juge de juridiction provinciale exclusive. M. Chrétien désire aussi conclure un accord sur un nouveau programme à frais partagés pour les travaux d'infrastructures.



Le leader conservateur, Joe Clark.

ARCHIVES LE DEVOIR

Conférence internationale

Industriels et scientifiques se penchent sur les milieux humides

Près de 2000 spécialistes sont réunis à Québec pour cet événement majeur

ÉRIC DESROSIERS
LE DEVOIR

Après n'y avoir vu longtemps que de l'espace perdu, on découvre petit à petit le rôle primordial joué par les milieux humides dans l'environnement. Purificateurs d'eau et d'air débordant de vie, les tourbières, marais et étangs feront l'objet d'une conférence internationale exceptionnelle la semaine prochaine à Québec réunissant plus de 2000 participants.

Tout le monde a entendu dire que les forêts tropicales du Brésil étaient en quelque sorte les poumons de la terre. Mais combien savent que les célèbres forêts partagent probablement ce rôle avec les multiples tourbières du Canada et de la Russie? Ne s'intéressant à la question que depuis une vingtaine d'années, les scientifiques ne cessent, depuis, de découvrir de nouvelles facettes à la contribution environnementale des milieux humides.

Une contribution qui s'observe par exemple dans la lutte contre l'effet de serre, explique Line Rochefort,

professeure à l'Université Laval et directrice du Groupe de recherche en écologie des tourbières. Du fait que les milieux humides filtrent et stockent le carbone contenu dans l'air bien mieux que les arbres parce qu'ils le fixent de façon permanente. Ils purifient aussi l'eau en retenant les métaux lourds et de nombreux polluants produits par l'homme. Faisant office d'éponges qui absorbent l'eau, ils contribuent également à réduire les risques d'inondation et d'érosion. Sous forme de rizières en Asie, ils sont à la base de l'alimentation d'une grande partie de l'humanité. Ils sont, de plus, habités par une prodigieuse diversité d'organismes vivants — une tourbière pouvant contenir par exemple jusqu'à 6000 espèces d'insectes différents.

De la swamp au milieu à protéger

Pourtant, «ils ont longtemps été considérés comme des milieux improductifs», note Line Rochefort. En 1960, le gouvernement du Québec a investi beaucoup d'effort et de temps pour essayer de les assécher

par le drainage. On parlait dans ce temps-là du «trouble d'avoir une swamp dans un coin de sa terre». Il faudra attendre 1985 avant que l'on commence au Québec à s'intéresser aux différentes fonctions écologiques des milieux humides. Les premières réglementations visant leur protection font leur apparition au début de la décennie suivante. Depuis, les outils de gestion et les techniques de restauration ont commencé à s'affiner. On découvre également que l'on peut utiliser la tourbe comme moyen de filtration de rejets industriels pollués ou pour des fosses septiques.

Au Québec, la quasi-totalité des huit à douze millions d'hectares de milieux humides sont des tourbières. Sur cette superficie qui représente environ 9 % du territoire québécois, seulement 6700 hectares sont exploités par des entreprises d'extraction vendant leurs produits à la culture maraîchère et à l'horticulture. «La construction des barrages hydroélectriques dans le nord a quand même noyé 120 000 hectares», rappelle Line Rochefort.

On estime pour le moment que 30 000 hectares de terre humide sont officiellement protégés. «Ça deviendra beaucoup plus lorsque l'on créera des parcs au Nouveau-Québec.»

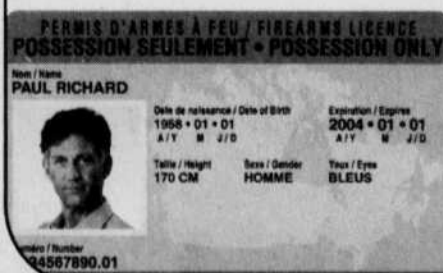
Coopération

De plus en plus sensibilisés aux questions environnementales, note-t-elle, les industriels démontrent un rare degré de coopération avec les scientifiques dans le domaine. «Je crois que c'est dû à tous ces programmes gouvernementaux qui exigeaient que l'industrie investisse dans la recherche à parts égales avec l'État.» La tenue à Québec du 6 au 12 août d'un congrès conjoint de quatre grandes associations internationales d'industriels et de scientifiques cherchera à transmettre cet esprit sur la scène internationale. Placé sous le thème de l'harmonisation de la gestion des milieux humides, l'événement du millénaire sur les terres humides attirera plus de 2000 participants provenant de 85 pays différents.

Obtenez votre permis d'armes à feu MAINTENANT!

C'est moins cher!

Seulement 10 \$ pour le permis de possession (60 \$ après le 15 octobre).



C'est plus simple!

Un nouveau formulaire d'une seule page.

DEMANDE DE PERMIS EN VERTU DE LA LOI SUR LES ARMES À FEU (pour particuliers de 18 ans et plus)

ATTENTION: pour POSSEDER, ACQUÉRIR ou EMPRUNTER des armes à feu, on acquiesce des munitions, on doit obtenir votre permis d'armes à feu avant le 1er janvier 2001.



C'est plus facile!

Une équipe se rendra près de votre localité cet été pour vous aider à remplir votre formulaire.



Pour plus d'information et pour obtenir des formulaires et de l'aide à les remplir: **1 800 731-4000** www.ccaf.gc.ca

Canada

• LES ACTUALITÉS •

Une non-judiciarisation de la prostitution qui ignore son nom

Les policiers laissent les filles de joie tranquilles

BRIAN MYLES
LE DEVOIR

Les policiers n'arrêtent presque plus les filles de joie. Les organismes communautaires leur venant en aide ont obtenu budgets et effectifs grâce à l'intervention commune de la Ville de Montréal et du gouvernement du Québec. Si ce n'est pas la non-judiciarisation, alors?

Serge Bruneau hésite avant de répondre par l'affirmative à la question. Le plan d'action dévoilé à la mi-juin par l'administration Bourque et Québec pour lutter contre les problèmes sociaux en milieu urbain accorde 212 000 \$ à une série d'organismes communautaires réputés pour leur approche pragmatique.

C'est donc par la bande, avec des moyens plus modestes, moins spectaculaires, que s'effectue une expérience de non-judiciarisation de la prostitution de rue à Montréal.

L'argent neuf permettra d'embaucher six intervenants pour la réalisation de projets destinés à atténuer les effets pervers du plus vieux métier du monde. «Les protocoles sont déjà signés avec les organismes. Chaque organisme gère son budget et doit déposer en décembre des états financiers et un bilan de l'intervention», explique M. Bruneau, coordonnateur du Comité sur les problèmes sociaux à la Ville de Montréal.

À titre de comparaison, le projet initial, sacrifié en mars sur l'autel de l'indignation populaire, prévoyait aussi l'embauche de six travailleurs issus du milieu communautaire. Sauf que ces derniers auraient patrouillé les rues en compagnie d'agents du SPCUM. L'équipe-terrain, combinant les expertises policière et sociocommunautaire, aurait été active sept jours sur sept, à toute heure.

Le défunt projet-pilote comportait également deux aspects inédits. *Primo*, les plaintes adressées par les citoyens au 911 auraient été acheminées à l'équipe terrain. En d'autres mots, les prostituées auraient dû s'expliquer avec un policier et un travailleur d'un organisme communautaire, ce qui réduit l'aspect répressif de l'intervention. *Secundo*, les problèmes récurrents auraient été traités par un comité de médiation dans lequel les résidents auraient eu voix au chapitre.

Ébranlés

La population du quartier en a voulu autrement. Présenté comme «une alternative à la judiciarisation», appuyé par une coalition arc-en-ciel d'élus, de policiers, de travailleuses du sexe et du milieu communautaire, le projet-pilote a été nîs à mort sans débat préalable.

«Je ne vous cache pas qu'on a été ébranlés, admet Serge Bruneau. Comme avec n'importe quel projet, on s'attendait à une dissidence ou une incompréhension. Mais honnêtement, jamais je ne m'attendais à une levée de boucliers aussi forte.»

Mais ce ne fut pas suffisant pour anéantir un courant de pensée qui a pris racine dès 1995 à Montréal avec la création de la Table inter-quar-

tiers sur la prostitution. Un important colloque international sur la prostitution, tenu à Montréal en septembre 1996, a réinvité le milieu à adopter l'approche sociocommunautaire. Formé en 1996, le comité montréalais sur la prostitution de rue a déposé son rapport en juin 1999. C'est dans ce document qu'est proposé le projet-pilote de non-judiciarisation débattu ce printemps. Ces cinq années de réflexion ont laissé une trace indélébile au SPCUM, à la Ville, dans le milieu.

Depuis l'échec du projet, Serge Bruneau a rencontré deux groupes d'opposants au projet, la Corporation de développement Berri-UQAM et la toute jeune Association des résidents des Faubourgs. Il a aussi prêté l'oreille à un groupe de femmes qui a exprimé ses craintes face à la montée de l'intolérance dans le quartier. De saines rencontres, estime M. Bruneau.

C'est lors de la rentrée automnale que reprendront des discussions plus sérieuses sur la non-judiciarisation. De nouveaux joueurs devraient se joindre au comité consultatif permanent sur la prostitution de la Ville de Montréal, dans l'espoir d'en arriver à l'ombre d'un éventuel plan qui suscitera peut-être l'unanimité au sein du public.

L'opposition a pris la Ville de court, mais la Ville n'entend pas lâcher prise.



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

Le projet initial de la Ville, sacrifié en mars sur l'autel de l'indignation populaire, avait suscité des manifestations dans les quartiers visés.

À la première offense, les policiers remettent un feuillet expliquant les conséquences de leur geste

Les clients dans le collimateur

BRIAN MYLES
LE DEVOIR

Depuis le début de la haute saison de la prostitution de rue, les agents du SPCUM laissent beaucoup de marge de manœuvre aux filles de métier pour cibler leurs clients.

À la première offense, les policiers remettent au client un feuillet exposant les conséquences de ses actes, à savoir:

- les citoyens ont peur pour la sécurité des enfants lorsqu'ils trouvent des seringues et des condoms. Ils se sentent indisposés par les bagarres, règlements de comptes, scènes de violence et activités sexuelles;
- les résidentes se sentent harcelées lorsque sollicitées par mégarde;
- le client s'expose à des maladies transmises sexuellement, au stress avant et après la procédure judiciaire. Il risque d'être blessé lors d'une tentative de vol;
- perte de temps et de salaire en cas de condamnation;
- impacts d'un dossier criminel sur les possibilités d'emploi;
- conflits au sein de la famille;
- arrestation, fouille et détention.

Le SPCUM a par ailleurs indiqué que les récidivistes risquaient d'être traduits en justice en vertu de l'article 213 du Code criminel. Les prostituées sont appréhendées uniquement si elles sont prises en flagrant délit ou si elles se livrent à des méfaits ou du trafic de stupéfiants.

Un cas troublant

Ce modèle théorique comporte malheureusement des exceptions. *Le Devoir* a appris l'existence d'un cas pour le moins troublant, celui de Janita Paris, qui accuse deux policiers non identifiés du SPCUM de l'avoir menottée, tirée par les cheveux, jetée par terre, frappée à coups de pied.

Cette prostituée entend porter plainte sous peu en déontologie contre les agents qui l'ont arrêtée une nuit de juillet, rue Sainte-Catherine. Elle est assistée dans ses démarches par Yves Manseau, le fondateur du Mouvement action justice (MAJ). M. Manseau estime que l'affaire est assez grave pour justifier le dépôt d'accusations criminelles.

Mme Paris relate son arrestation en présence d'Yves Manseau et d'une travailleuse de l'organisme Stella sur un enregistrement dont *Le Devoir* a obtenu copie.

Elle raconte avoir pris place à l'avant d'un taxi après y avoir fait monter deux éventuels clients. Un policier s'est approché et lui a donné une contravention de 105 \$ parce qu'elle ne portait pas sa ceinture de sécurité. Mme Paris aurait alors protesté, indiquant au policier que c'est au chauffeur de taxi que revenait la responsabilité de ses passagers. Elle aurait refusé de s'identifier.

Sur l'enregistrement, elle affirme qu'elle a été sortie de la voiture par les cheveux, insultée, menottée, traînée par terre par les menottes et battue à coups de pied. «Je n'ai offert aucune résistance», dit-elle sur l'enregistrement en anglais.

Elle aurait par la suite été mise en accusation pour avoir tenté de mordre l'un des policiers. Mme Paris soutient qu'elle n'était pas intoxiquée au moment de l'incident.

Selon Yves Manseau, il arrive fréquemment que les prostituées aient maille à partir avec des agents. «Il y a un double discours de la police, dit-il. Cette fois, quelqu'un a le courage de sortir publiquement.»

L'initiative de Mme Paris détonne dans le milieu. Il est plutôt rare que les prostituées, de par la nature même de leurs activités, portent plainte pour les mauvais traitements dont elles sont victimes.

Protection accrue des consommateurs pour les voyageurs aériens et les collectivités

Le gouvernement du Canada a pris des mesures pour protéger l'intérêt public à la suite de la restructuration de l'industrie canadienne des transporteurs aériens. Les Canadiens profiteront de la nouvelle législation adoptée par le Parlement et qui accroît la protection du consommateur, encourage des pratiques équitables de la part des transporteurs aériens et favorise la concurrence dans l'industrie.

SURVEILLANCE DES PRIX

L'Office des transports du Canada (OTC) a maintenant le pouvoir de refuser ou de réduire les changements de tarifs, ou d'ordonner un remboursement s'il juge que les tarifs sur les routes monopolistiques sont trop élevés. Lorsqu'un nombre moins important d'options de tarifs est offert aux consommateurs sur une route monopolistique, comparativement à des routes concurrentielles semblables, il peut exiger du transporteur qu'il ajoute plus d'options de tarifs.

COMMISSAIRE AUX PLAINTES SUR LE TRANSPORT AÉRIEN

Le gouvernement a créé une ressource pour les voyageurs — le nouveau commissaire aux plaintes sur le transport aérien à l'OTC. Il travaillera auprès des voyageurs et des transporteurs aériens afin d'examiner les plaintes non résolues et de servir de médiateur, et fera rapport deux fois l'an sur les plaintes qui ont été traitées.

POUVOIRS ACCRUS POUR RÉPONDRE AUX PLAINTES

L'OTC sera désormais en mesure d'examiner les dispositions et les conditions des tarifs, dont les politiques des transporteurs sur les bagages perdus, le refus d'embarquement (bumping) et le traitement des passagers handicapés. Il pourra décider si celles-ci sont déraisonnables ou indument discriminatoires. Au besoin, il pourra exiger des changements aux dispositions et conditions ou des mesures compensatoires de la part d'un transporteur aérien.

SERVICE AUX PETITES COLLECTIVITÉS

Le gouvernement du Canada a obtenu d'Air Canada l'engagement qu'il continuera de desservir pendant trois ans toutes les collectivités desservies à l'heure actuelle par Air Canada, les Lignes aériennes Canadien International et leurs filiales à part entière.

Les transporteurs aériens sont désormais tenus de fournir un avis lorsqu'ils prévoient supprimer un service qui touche plus de la moitié des sièges hebdomadaires dans un marché donné. Ils sont aussi tenus de discuter de leur décision avec les représentants élus des collectivités touchées avant d'agir.

UNE CONCURRENCE ACCRUE PROFITE AUX CONSOMMATEURS

Une protection accrue contre les agissements abusifs favorise l'arrivée de nouveaux services dans les villes canadiennes, et cela s'est déjà traduit par de nouveaux services élargis aux voyageurs canadiens. Une concurrence accrue dans l'industrie signifie un meilleur service et de meilleures options de tarifs.

LA SÉCURITÉ AÉRIENNE DEMEURE LA PREMIÈRE PRIORITÉ

La sécurité est la première priorité de Transports Canada. Une évaluation récente faite par l'Organisation de l'aviation civile internationale a confirmé que le programme de sécurité de l'aviation civile du Canada est l'un des meilleurs au monde.

Pour de plus amples renseignements, consultez les sites Web suivants :

Transports Canada <http://www.tc.gc.ca>
Bureau de la concurrence <http://concurrence.ic.gc.ca>
Office des transports du Canada <http://www.otc.gc.ca>

ou composez l'un des numéros suivants :

1 888 222-2592
1 800 669-5575 (ATME)



Transports Canada
Transport Canada

Canada

• LES ACTUALITÉS •

Plus de 200 personnes participent au Grand Tour cycliste

À vos pédales, prêts... partez!

Les régions de l'Outaouais, des Laurentides et du Suroît seront visitées

À partir d'aujourd'hui et jusqu'à samedi prochain, 1850 cyclistes pédaleront quotidiennement les 60, 100 ou 130 kilomètres qui séparent chaque halte du Grand Tour. Au total, ils parcourront 650 kilomètres en huit jours de Quyon à Saint-Lambert en passant par Maniwaki, Mont-Laurier et Saint-Jovite. *Le Devoir* s'essouffera quotidiennement en leur compagnie... en espérant arriver assez tôt à chaque étape pour ne pas manquer le deadline!

FRANÇOIS CARDINAL
LE DEVOIR

Il n'y aura peut-être pas de pistolet de départ pour marquer le coup. Ou d'animateur à la voix criarde pour beugler le célèbre «ils sont partis!»...

Mais le départ du Grand Tour n'en sera pas moins grand pour autant.

Tels les anciens peuples nomades de ce monde, plus de 2000 personnes s'ébranleront ce matin avec tout le barda nécessaire pour (sur)vivre huit jours sur la route. La caravane des organisateurs suivra afin d'installer le village itinérant à chacune des étapes, autour duquel s'agglutineront quotidiennement 1200 tentes.

Les cyclistes pourront ainsi profiter des services d'un magasin général et d'un centre d'activités récréatives et sportives (comme si la centaine de kilomètres par-

courus en vélo chaque jour n'était pas suffisante), de même qu'un bistro où des spectacles sur scène seront présentés tous les soirs.

Les régions de l'Outaouais, des Laurentides et du Suroît seront visitées par les vélocipèdes lors de cette 7^e édition du Grand Tour. Le trajet, qui traverse 62 municipalités, débute à Quyon dans le Pontiac, s'étire jusqu'à Hull, avant de se poursuivre vers Maniwaki, Mont-Laurier et Saint-Jovite. Les cyclistes pourront prendre alors une journée de répit bien mérité, après quoi ils se rendront à Lachute, Salisbury-de-Valleyfield et termineront leur périple à Saint-Lambert, en banlieue de Montréal.

Une «petite» boucle de 650 kilomètres sur deux roues. Afin de faciliter (un brin) la chose, les organisateurs mettront trois camions de 53 pieds à la disposition des cyclistes pour qu'ils n'aient pas

à traîner leurs bagages. Il y a quand même des limites à vouloir s'éreinter le mollet pendant les vacances! Arrivés sur place, les participants les plus coriaces s'installeront dans leur tente et les plus douilleux, dans un joli café-couette.

Mais là ne s'arrête pas le soutien des 150 employés et bénévoles du tour.

Le «manger», matin, midi, soir, est également inclus dans le forfait. En outre, on anime vos soirées, on vous encadre sur la route, on répare votre monture au besoin et on ne vous laisse même pas sur la route s'il vous arrive de rouler... au bout du rouleau.

Bref, on vous bichonne.

Le paradis accessible à tous, ou presque. En fait, l'organisation des voyages du Tour de l'île précède que «ce voyage est destiné à des personnes qui aiment le vélo [cela va sans dire], qui ne sont pas nécessairement fanatiques [ou si peu] mais qui se seront bien préparées pour cette aventure». En d'autres mots, celui ou celle qui dépoussière sa bécane pour l'occasion risque de s'écraser épuisé au pied d'une épipette à Kazabazua.

Triste fin... Surtout si le hasard fait en sorte que cette personne est journaliste et qu'elle doit quotidiennement rapporter dans son média les détails de son périple...

Un fardeau de plus en plus lourd

L'école coûte cher aux parents

Il en coûte en moyenne 382 \$ par enfant au primaire, et 350\$ au secondaire

MICHEL HÉBERT
PRESSE CANADIENNE

Québec — Les frais de surveillance, le matériel scolaire, les vêtements de sport, les imprévus et les nouveaux «frais d'inscription» à l'école, constituent un fardeau de plus en plus lourd pour les parents qui appréhendent chaque année la rentrée scolaire.

En moyenne, il en coûte 382 \$ par enfant au primaire et 350 \$ par enfant au secondaire. Il s'agit de chiffres médians car dans bien des cas, les coûts totaux assumés par des parents sont nettement plus élevés. Seulement pour les frais de surveillance, des parents doivent déboursier maintenant jusqu'à 935 \$ par année, a constaté la Fédération des comités de parents du Québec dans une consultation menée auprès des parents au cours de l'année scolaire 1999-2000.

Les résultats rendus publics hier montrent qu'un parent sur deux estime que les frais ont augmenté au cours des trois dernières années.

«Les parents estiment que ça coûte de plus en plus cher, ils espèrent que les mesures annoncées en novembre par le ministre [François] Legault auront un effet positif», a déclaré hier une porte-parole de la fédération, Marie Blouin.

Inscription et vêtements

Les «frais d'inscription» nouvellement exigés par les écoles sont les frais les plus élevés pour les parents. Ils se chiffrent en moyenne à 62 \$ au primaire et à 81 \$ au secondaire. Les vêtements de sport arrivent au deuxième rang avec des tarifs respectifs moyens de 47 \$ au primaire et de 67 \$ au secondaire, tandis que les cahiers d'exercice coûtent en moyenne 42 \$ au primaire et 46 \$ au secondaire.

Les frais de surveillance du midi, sans animation particulière, coûtent aux parents quelque 101 \$ par enfant, et les services de garde au primaire, jusqu'à 935 \$ par enfant par année.

Divers imprévus ont aussi été identifiés, grevant



ARCHIVES LE DEVOIR

Les cahiers d'exercice coûtent en moyenne 42 \$ au primaire et 46 \$ au secondaire.

chaque mois le budget des parents de frais additionnels variant entre 60 \$ et 150 \$.

Le président de la fédération, Gary Stronach, invite les parents à la vigilance et les établissements à plus de transparence. «Les parents en début d'année se voient réclamer des frais sans aucune explication, les frais d'inscription par exemple. Il faut viser la gratuité scolaire», a-t-il fait savoir, hier.

BONNE ÉPLUCHETTE !



Du 2 au 12 août, venez savourer
**10 % de rabais à l'achat
de 12 bouteilles au choix.**

Offre valable sur tous les produits*.

Le plaisir de donner



Le plaisir de recevoir

www.saq.com

* Offre valable sur les bouteilles de 750 mL et plus. Titulaires de permis, comptoirs de vins en vrac et SAQ Dépôt exclus. 18 ans et plus.

La modération a bien meilleur goût. Edro-Viteool

Montréal attend 1200 spécialistes de la victimologie

VALÉRIE DUFOUR
LE DEVOIR

Pour la première fois depuis sa mise sur pied, le Québec accueillera le Symposium international de victimologie. Près de 1200 spécialistes de 58 pays se réuniront à Montréal la semaine prochaine au Palais des congrès.

«On a des gens de tous les continents, lance fièrement Arlene Gaudreault, coprésidente de l'événement et présidente de l'Association québécoise Plaidoyer-Victimes. La majorité des participants sont des chercheurs ou des praticiens qui viennent en aide aux victimes d'actes criminels.»

Branche de la criminologie, la victimologie, comme son nom l'indique, traite d'abord et avant tout des victimes, des moyens de les défendre et surtout de les aider. En plus des universitaires, des policiers, des gardiens de prison, des agents de libération conditionnelle, des professionnels de maisons d'hébergement et des avocats participeront aux conférences et discussions.

Selon Mme Gaudreault, seulement 4 % des victimes d'actes criminels ont accès à des services d'aide dans les pays industrialisés. Dans les pays défavorisés, ce chiffre glisse à 1 %. Au lot des récriminations des victimes, on compte le manque de support judiciaire, l'impossibilité d'avoir accès à des maisons ou des centres, le temps d'intervention trop long après un acte criminel, etc.

«Nous voulons apprendre à partir de l'expérience des autres, mentionne Arlene Gaudreault. Mais en même temps, nous voulons montrer ce qui se fait au Québec et au Canada, car nous sommes parmi les chefs de file dans le domaine.»

Pour la dixième rencontre sous l'égide de la Société mondiale de victimologie, une place de choix a été réservée aux témoignages de victimes. Lors du colloque *Victimes et médias*, qui aura lieu vendredi prochain, une invitée de marque participera aux discussions: la Vietnamiennne Kim Phuc Phan Thi, victime d'une bombe au napalm lors de la guerre du Vietnam. À l'époque, la photo de Mme Kim avait fait le tour du monde, lourd témoignage des horreurs de ce conflit.

Les congrès de cette société mondiale se tiennent aux trois ans. Le dernier a eu lieu à Amsterdam, aux Pays-Bas. Cette année, plus de 360 communications sur différents thèmes sont au programme en plus de 119 ateliers et 16 conférences en séance plénière.

Ce que les organisateurs veulent d'abord et avant tout, c'est que les personnes qui entrent en contact avec les victimes soient plus sensibles et les traitent avec plus de respect et de dignité. «Plus on va intervenir rapidement et moins les conséquences vont être lourdes et moins les coûts sociaux seront importants», croit Mme Gaudreault.

LE DEVOIR

LE MONDE

Israéliens et Palestiniens sont insatisfaits

Un accord de paix pourrait sauver Barak

ASSOCIATED PRESS

Jérusalem — Bien que sa popularité décline, le premier ministre israélien Ehoud Barak pourrait échapper à une défaite électorale face au Likoud s'il parvient à conclure un accord de paix avec les Palestiniens, si l'on en croit deux sondages parus hier.

Selon les sondages publiés par les quotidiens *Yediot Ahronot* et *Maariv*, l'ancien premier ministre Benjamin Nétanyahou recueille 46 % des intentions de vote contre 42 % pour M. Barak. Mais ce dernier devancerait le chef du Likoud Ariel Sharon (43 % contre 39 %). Mais si Ehoud Barak arrive à faire la paix, il devancerait à la fois Nétanyahou (45 contre 41) et Sharon (44 contre 35).

«Palestiniens et Israéliens sont arrivés à un carrefour»

Sur un groupe de 1295 Palestiniens interrogés en Cisjordanie, dans la bande de Gaza ainsi qu'à Jérusalem-Est, plus de la moitié considèrent que Yasser Arafat a également fait trop de concessions contre 68 % qui jugent satisfaisante la position générale du dirigeant palestinien. La marge d'erreur du sondage est de plus ou moins trois points de pourcentage.

L'organisateur de l'enquête menée auprès des Israéliens, Yaacov Shamir, s'est déclaré satisfait des résultats du sondage étant donné l'importance des sujets abordés à Camp David, à savoir la question de Jérusalem, celle des colonies juives ainsi que celle des réfugiés palestiniens. Selon lui, 40 % des sondés approuvent la plupart des propositions faites lors du sommet de Camp David.

Quant à Khalil Shikaki, directeur de l'enquête réalisée auprès des Palestiniens, il a reconnu avoir été surpris par les progrès révolutionnaires qu'ont manifestés les Palestiniens quant à leurs relations avec les Israéliens. Ainsi, 31 % des Palestiniens sont favorables à la formation d'une confédération israélo-palestinienne.

Soixante-quinze pour cent «soutiennent ardemment» le projet de réconciliation entre les deux peuples, alors qu'ils étaient 60 % en 1994 — taux record jamais égalé jusqu'ici — à s'estimer intraitables avec les Israéliens.

«Palestiniens et Israéliens sont arrivés à un carrefour, estime M. Shikaki. Les résultats de l'enquête montrent que les choses peuvent changer si le processus de paix avance et réciproquement si celui-ci échoue.»

Moscou dessert son emprise sur Tbilissi

La Russie entame son retrait de la Géorgie

REUTERS

Tbilissi — La Russie a commencé hier à retirer du matériel militaire de la Géorgie dans le cadre d'un processus financé par des pays occidentaux et dans lequel Tbilissi voit une étape importante du desserrement de ses liens avec Moscou.

La première phase du processus prévoit le retrait d'armements et de biens militaires de la base de Vaziani, à 20 kilomètres de Tbilissi. Responsables militaires russes et observateurs internationaux ont dit que le début des opérations s'effectuait sans accrocs.

Nikolaï Zolotov, commandant intérimaire des forces russes du Caucase, a déclaré qu'une cinquantaine de chars, véhicules blindés et canons d'artillerie devaient être chargés dans des trains à destination du port de Batoumi, sur la mer Noire, puis acheminés dans les ports russes de Novorossisk et Touapse.

Zolotov a précisé que la Russie

envisageait un retrait partiel de ses troupes de Vaziani d'ici au 31 décembre et le démantèlement complet de la base d'ici au 1^{er} juillet 2001.

Des pays occidentaux financent le processus de retrait en vertu de l'acte final du traité sur les Forces conventionnelles en Europe (FCE).

La Géorgie et la Russie ont réaffirmé leur engagement de réduire leurs effectifs militaires lors d'un sommet de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), qui s'est tenu l'an dernier à Istanbul.

Aux termes du traité FCE, Moscou compte réduire ses armements en Géorgie à un maximum de 153 chars, 241 blindés et 140 pièces d'artillerie d'ici au 31 décembre 2000. Elle n'y maintiendra que deux de ses quatre bases d'ici au 1^{er} juillet 2001. L'autre base appelée à être démantelée est celle de Goudauta, dans la région géorgienne sécessionniste de l'Abkhazie.

Au cours d'une rencontre au ministère autrichien des Affaires étrangères, l'OSCE a demandé, selon un communiqué, à avoir immédiatement accès aux quatre hommes, deux Britanniques et deux Canadiens, ainsi que de plus amples informations sur les procédures légales utilisées dans cette affaire.

Pas de répit pour le candidat républicain

Bush bat la campagne en train

LÉON BRUNEAU
AGENCE FRANCE-PRESSE

Washington — Après l'euphorie de la convention de Philadelphie, le plus dur reste à faire pour le tandem républicain Bush-Cheney qui, gonflé à bloc, est immédiatement reparti hier en campagne présidentielle.

Après de trois mois de l'élection, le gouverneur du Texas, George W. Bush, a réussi son pari de galvaniser ses troupes, et a présenté jeudi dans son discours d'acceptation de l'investiture républicaine l'image d'un homme prêt à prendre les rênes du pays pour «régler les problèmes difficiles».

M. Bush et son vice-président potentiel, Dick Cheney, ancien secrétaire à la Défense, ont été officiellement couronnés par les 2066 délégués républicains réunis pendant quatre jours à Philadelphie.

«En quittant cette ville, nous partons avec un sentiment de mission accomplie», a affirmé M. Bush hier lors d'un petit-déjeuner de prière en saluant la «fantastique expérience» de la convention.

L'équipe Bush-Cheney a pris le train hier l'après-midi pour porter son message de «conservateurs avec du cœur» dans le centre des Etats-Unis, traversant le Michigan, l'Ohio et l'Illinois, des Etats démocrates importants pour gagner l'élection présidentielle. Puis, ils se rendront d'ici la fin de la semaine prochaine en Californie, où ils seront rejoints par le sénateur John McCain, rentré officiellement dans le rang à l'occasion de la convention républicaine.

La presse américaine a largement salué hier l'épreuve de vérité réussie par Bush dans son discours jeudi soir. Il «se présentait au pays» et «il nous a paru qu'il a bien profité de cette occasion», a estimé le *Washington Post*, tandis que le *Los Angeles Times* considérait qu'il avait «atteint à ce stade son objectif».

«La façon dont ce rassemblement a su rester centré sur son message est presque sans précédent», a estimé Stephen Hess, spécialiste de la présidence à l'institut d'études Brookings Institution de Washington.

George W. Bush s'est engagé à porter les républicains vers la Maison-Blanche en novembre, promettant, s'il est élu, de maintenir la prospérité sans précédent dont bénéficient les Etats-Unis, de restaurer la dignité de la présidence et d'effacer les années «gaspillées» par les démocrates.

«Nous sommes maintenant le parti des idées et de l'innovation, le parti de l'idéalisme et de l'inclusion, un parti porteur d'un espoir simple mais puissant», avait-il déclaré devant des militants en liesse.

Ottawa cherche à rencontrer les Canadiens arrêtés

L'OSCE exige l'inculpation ou la libération des quatre Occidentaux

AGENCE FRANCE-PRESSE
ASSOCIATED PRESS

L'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) a exigé hier, lors d'une rencontre avec le chargé d'affaires yougoslave à Vienne, que les quatre Occidentaux arrêtés mardi au Monténégro soient officiellement inculpés ou relâchés.

Pour sa part, le chargé d'affaires du Canada à Belgrade devait se rendre hier à Andrijevica, au Monténégro, où pourraient être détenus les deux Canadiens accusés de terrorisme, a annoncé hier le représentant du gouvernement canadien au Kosovo, Sean Barber.

Les diplomates n'ont toujours pas pu rencontrer les deux



George W. Bush et son épouse Laura (à gauche) ainsi que le colistier Dick Cheney et son épouse Lynne ont salué hier des supporters de l'arrière d'un train à Pittsburgh.

Les démocrates doivent réagir

WILL LESTER
ASSOCIATED PRESS

Philadelphie — Pendant des mois, les démocrates ont répété comme une antienne qu'il était trop tôt pour s'inquiéter des sondages et que les électeurs n'y accordaient pas encore d'attention. Mais, avec un avantage de plus de dix points en faveur de George W. Bush dans les derniers sondages — effet convention oblige — et à dix jours de la convention démocrate, cette époque est désormais révolue.

A Philadelphie, les républicains ont fait de grands efforts pour présenter un parti plus diversifié, plus tolérant et plus positif que par le passé. La convention semble avoir fait bon effet dans le pays, malgré une audience télévisée limitée. Un sondage de la chaîne NBC réalisé jeudi accorde au candidat républicain 11 points d'avance. Dans un autre, réalisé mercredi et jeudi par Battleground, l'écart atteint 19 points.

Certes, les sondages sont plutôt favorables aux républicains dans la mesure où les habitudes de vote de leurs électeurs et l'intensité de leur soutien est plus grande. Mais le fait est que, depuis le début de l'année, les sondages donnent soit l'avantage à Bush, soit un résultat très serré. Et le candidat républicain a fait des percées notables dans deux catégories d'électeurs ou les résultats des deux partis sont traditionnellement proches. Chez les électeurs indépendants, il l'emporte d'environ 20 points, et de 10 chez les femmes.

L'image que les républicains ont voulu donner à Philadelphie rend furieux les démocrates. Les républicains ont fait s'exprimer des délégués noirs, hispaniques et même un parlementaire homosexuel. «Ils utilisent ces gens comme des armes de

propagande», s'insurge Joe Andrew, président national du Parti démocrate. «Nous, nous n'avons pas besoin de sortir à la recherche de Noirs ou d'hispaniques à mettre sur les estrades.»

Départ mardi

Al Gore annoncera mardi le nom de son colistier. Selon un de ses proches, six personnalités restent en lice: les sénateurs Evan Bayh (Indiana), John Edwards (Caroline du Nord), John Kerry (Massachusetts) et Joseph Lieberman (Connecticut), le gouverneur du New Hampshire Jeanne Shaheen, et le chef du groupe démocrate à la Chambre des représentants, Richard Gephardt (Missouri).

Une fois l'annonce faite, le tandem partira jusqu'à la fin de la semaine en campagne dans une série d'Etats choisis en fonction du colistier désigné. Puis, lors de la convention, qui se tiendra du 14 au 17 août à Los Angeles, le président Bill Clinton et son épouse Hillary prendront la parole, ainsi que Caroline et Ted Kennedy, Bill Bradley, rival malheureux de Gore dans les primaires, et le pasteur noir Jesse Jackson.

A cette occasion, Al Gore devra se montrer prudent. Toute tentative agressive pour contrer Bush dans les sondages pourrait se retourner contre les démocrates et notamment leur candidat. Les sondages montrent en effet des Américains fatigués de querelles partisans. «Environ 40 % des électeurs n'aiment pas Gore», estime Merle Black, analyste politique à Atlanta.

«Plus il attaquera, plus les votes négatifs monteront». Toutefois, estime-t-il, «en venant après la convention républicaine, celle des démocrates peut l'emporter. Gore devra unifier les démocrates tout en touchant les indépendants. Ce sera un test de son leadership.»

EN BREF

Des liquidateurs font la grève de la faim

(AP) — Les ouvriers qui ont survécu aux doses massives de radiation en nettoyant la centrale nucléaire de Tchernobyl lors de la catastrophe de 1986 sont entrés dans leur septième jour de grève, hier, pour protester contre les retards dans le paiement des compensations promises par le gouvernement soviétique d'alors. Environ 90 de ce qu'on a appelé les liquidateurs de la pire catastrophe nucléaire de l'histoire ont installé des tentes devant l'hôtel de ville de Chakhty, à un millier de kilomètres au sud de Moscou. Le gouvernement russe doit environ 2 millions \$ aux anciennes équipes de nettoyage, selon le directeur de la représentation locale du Syndicat de Tchernobyl.

L'agitation musulmane en Thaïlande

(AFP) — Inspiré par l'agitation islamiste aux Philippines et en Indonésie, le mouvement séparatiste musulman dans le sud de la Thaïlande a intensifié sa campagne de violence, a indiqué hier l'armée thaïlandaise. Les militants séparatistes musulmans sont plus actifs depuis six mois et sont «inspirés par des groupes musulmans en Indonésie et même aux Philippines». L'extrême sud de la Thaïlande, limitrophe de la Malaisie, est agité depuis des années par une campagne séparatiste de musulmans regroupés au sein de la Pattani United Liberation Organization (PULO) et du Barisan Revolusi Nasional (BRN). La communauté musulmane représente 5 % des 60 millions de Thaïlandais.

Le processus de paix progresse au Burundi

Mandela rencontrera les rebelles burundais

AGENCE FRANCE-PRESSE
REUTERS

Johannesbourg — Nelson Mandela, principal médiateur dans le processus de paix au Burundi, a annoncé hier qu'il allait rencontrer prochainement les dirigeants de deux principaux groupes rebelles hutus au Burundi.

«J'ai arrangé la venue de Jean-Bosco [Ndayikengurukiye] et Kabura Cossano ici», a déclaré M. Mandela à l'issue de sa deuxième ren-

contre en deux jours avec le président burundais Pierre Buyoya, à Johannesburg, se disant convaincu qu'un accord de paix mettant fin à la guerre civile serait signé ce mois-ci au Burundi.

«Nous souhaitons qu'ils viennent ici le plus vite possible», a ajouté M. Mandela, qui s'est refusé à indiquer la date de la venue des dirigeants des Forces de la défense pour la démocratie (FDD) et du Front de libération nationale (FLN).

Il n'a cependant pas exclu la possibilité que les deux hommes puissent venir à Johannesburg la semaine prochaine durant la rencontre prévue entre officiers de l'armée gouvernementale et rebelles.

Le président de la commission burundaise chargée des dispositions transitoires, Nicholas Hayson, a indiqué jeudi que deux points principaux posaient problème: la mise en place d'un cessez-le-feu et la représentation des différentes formations politiques au sein d'une structure de transition.



DATO MDZINARISHVILIA REUTERS

Un soldat russe faisait le guet hier près d'un train transportant des tanks, à la base militaire Vaziani près de la capitale géorgienne, Tbilissi. La Russie a commencé la première phase de son retrait de la république caucasienne, hier, alors que les autorités militaires des deux pays se sont entendues pour fermer la première des trois bases militaires russes en Géorgie.

É D I T O R I A L

La convention de l'illusion

À la faveur de la convention que les républicains ont tenue cette semaine, ceux-ci ont joué une pièce inusitée: l'inversion des rôles. Quatre jours durant, les militants du Grand Old Party ont mis en veilleuse beaucoup de leurs aspirations pour mieux laisser leurs champions, George W. Bush et Dick Cheney, labourer les terres démocrates. La convention de Philadelphie a été celle de l'illusion.

Fort des enseignements qu'ils ont tirés des défaites de 1992 et 1996, les notables du Parti républicain ont imposé à leur troupe le diktat stipulant qu'une fois leur candidat à la Maison-Blanche choisi, les divergences d'opinion, les volontés de débattre devraient faire place nette à la discipline. L'imposition de la règle dite du silence dans les rangs explique, par exemple, qu'un John McCain, habituellement si prolixe pour tout ce qui a trait au financement des partis politiques américains, n'a pas formulé un seul mot sur la question. Même chose du côté des croisés fanatiques du mouvement anti-avortement ou encore des convertis à l'abolition du département de l'Éducation. Contrairement à ce qui s'était passé lors de la convention de 1996, les personnes défendant des idées quelque peu différentes à celles du grand sachem ne se sont pas fait entendre.

Le changement de cap effectué par Bush et les bonzes du parti découle bien évidemment de leur volonté, sur le mode exalté, de faire main basse sur la Maison-Blanche. Mais à la différence de Bob Dole et de Bush père, ils ont décidé de camoufler bien des idéaux qui attirent une foule de militants. Des idéaux qui ont provoqué une dérive très droitiste de cette formation. Des idéaux forgés dans le racisme, la misogynie, l'homophobie et, sur le front extérieur, le machisme politique. À cet égard, on se rappellera que tout chroniqueur républicain qui se respecte s'empresse de traiter d'arrogant tout pays qui adhère trop timidement au credo

néolibéral imposé depuis que Ronald Reagan était le grand patron. Cette semaine, Bush et ses proches ont bâillonné les membres de leur famille pour attirer, de la manière la plus opportuniste qui soit, cet électoral composé de démocrates mous et d'indépendants qui, selon le dernier sondage, représente 18 %. Pour ce faire, le duo Bush-Cheney s'est attaqué à l'administration Clinton en plus d'aborder les dossiers de l'éducation, de l'immigration et des femmes en s'abstenant de dévoiler la substance de promesses toutes coulées dans cette langue de coton qu'affectionnent tant les «marketologues» de la politique. On sait depuis longtemps que la scène politique américaine est un show conçu pour la télévision, mais rarement aura-t-on ramené tous les discours au degré zéro de la pensée.

En fait de promesses, on pense aux plus substantielles d'entre elles, Bush s'est contenté d'annoncer ce que tous les politiciens du monde occidental, Al Gore compris, annoncent ces années-ci: une réduction des impôts. Quoi d'autre? Condeleezza Rice, la conseillère de Bush pour les affaires étrangères, s'est faite l'ardente militante d'un système de défense antimissile que... Clinton a essayé cette année d'imposer. Pour le reste, il fut surtout question du «conservatisme compatissant», le «compassionate conservatism».

Toute la pensée politique de celui dont l'expérience politique se résume à ses six années comme gouverneur du Texas se réduit à ce conservatisme compatissant que Marvin Olasky, professeur de journalisme à Austin, au Texas, et directeur de l'hebdomadaire chrétien *World*, a inventé, si l'on peut dire, au début des années 90. Fatigué de jongler avec des concepts vides de sens, Bush s'est donc fait le promoteur d'une théorie dont la nouveauté consiste à associer l'action de l'État à celle des Églises. Autrement dit, Bush nous propose rien de moins qu'un retour à la culture politique qui prévalait en Grande-Bretagne et aux États-Unis au XIX^e siècle. On privatise à tout va, on ratatine la taille de l'État et on demande aux Églises de réparer les pots cassés. Tout un programme!

Le recentrage du Parti républicain commandé cette semaine en est un de façade. Le passé politique de Dick Cheney, la présence dans l'ombre des Brent Scowcroft, Colin Powell, George Shultz et Henry Kissinger, la vieille garde du parti, révèlent à l'envi que Bush est beaucoup plus conservateur ou à droite qu'il ne l'a laissé paraître ces jours-ci. Certains, parmi les chroniqueurs connus pour défendre les couleurs de ce parti, sont allés jusqu'à qualifier le ticket Bush-Cheney comme étant le plus conservateur depuis 1924.

Pour avoir mis sous le boisseau tout ce qui distingue un républicain d'un démocrate, Bush a dévoilé son talent de prestidigitateur. Le pire, c'est qu'il risque fort de faire illusion.

struffaut@ledevoir.ca

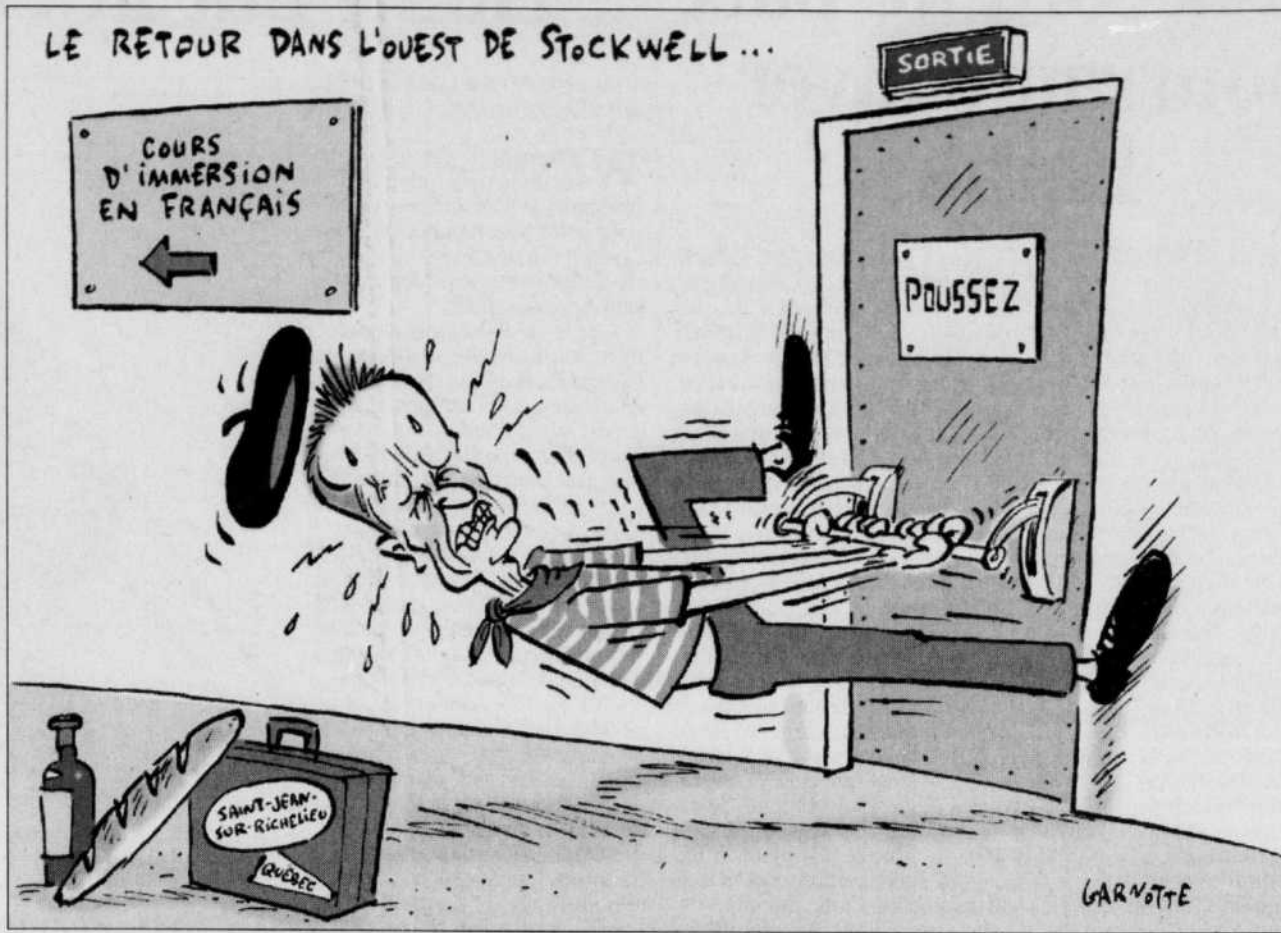


Serge Truffaut

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA
LE 10 JANVIER 1910
FAIS CE QUE DOIS

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX
Rédacteur en chef JEAN-ROBERT SANSFAÇON
Vice-présidente finances et administration CATHERINE LABERGE
Directeur de l'information CLAUDE BEAUREGARD
Rédacteur en chef adjoint MICHEL VENNE
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU,
MARIE-ANDRÉE LAMONTAGNE, LOUIS LAPIERRE
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET



L E T T R E S

Toujours la clarté...

L'avocat Guiseppe Sciortino écrivait dans *Le Devoir* du 27 juillet dernier ce que devait être une question claire pour un autre référendum sur la sécession du Québec. Pour atteindre cette clarté, il faudrait, selon lui, pas moins de neuf «considéranants» dans la question, allant de la condamnation du fédéralisme canadien à l'affirmation que ce référendum serait un processus légitime et démocratique, sans oublier le désir du Québec d'entretenir avec le Canada des relations d'amitié et de bon voisinage. Voilà bien la langue de bois, avec ses longs préambules dignes de certaines assemblées syndicales ou des résolutions des Nations unies. Une logorrhée, un verbiage inutile relevant d'une pédagogie infantilisante, alors que la question devrait simplement se lire ainsi: voulez-vous que le Québec devienne un État souverain? Ou peut-être encore plus clairement: voulez-vous que le Québec quitte la fédération canadienne pour devenir un État souverain? Pourquoi toute cette périphrase de M^r Sciortino pour ne pas dire les choses telles qu'elles sont? Il est vrai que depuis fort longtemps l'homme préfère l'ombre à la lumière...

Michel Lebel

Montréal, 28 juillet 2000

La santé à deux vitesses... contrôlés

De plus en plus, l'idée de privatiser une partie de notre système de santé se répand dans la société québécoise et canadienne. Les éditoriaux, tant dans les journaux qu'à la télévision, les discussions dans les universités et même dans les partis politiques (Keith Martin de l'Alliance canadienne en a fait son cheval de bataille) en font état. Une bonne partie de la population manifeste son désaccord face à ces «deux vitesses». Ce que l'on ne dit pas souvent, c'est qu'elles existent déjà!

En effet, il est possible de se faire opérer plus rapidement lorsque l'on passe par des cliniques privées en déboursant un certain montant d'argent. En ce moment, les cliniques privées et les

actes médicaux qui y sont prodigués sont comparables à un *no man's land*, à une jungle où personne n'ose mettre les pieds. On laisse donc carte blanche aux médecins qui, pour certains, profitent de l'absence de contrôle pour exploiter le système. C'est alors que l'on peut être opéré au privé et le lendemain, pour notre suivi médical, nous nous retrouvons dans le réseau public... et soignés par l'État car les opérations sont plus payantes pour les cliniques privées que les suivis médicaux!

Si les gouvernements mettaient leurs culottes et légiféraient afin de donner des balises et des règles à respecter, notre système de santé, qui est très malade avouons-le, s'en porterait mieux. Afin d'effacer les craintes des dites «deux vitesses» (ce qui est très démagogique à mon avis), les gouvernements pourraient obliger le personnel infirmier et les médecins à travailler un certain nombre d'heures ou à traiter un certain nombre de patients au public avant de pratiquer au privé. Bref, fixer des quotas.

Cela pourrait libérer les listes d'attente interminables pour les chirurgies, par exemple. On pourrait aussi louer au privé les salles d'opération et les installations médicales — voire les étages fermés des hôpitaux par la réforme — afin de subventionner le réseau public et ainsi aller chercher des sources de revenus supplémentaires pour de nouveaux équipements plus modernes, éviter d'envoyer nos patients aux États-Unis et freiner la saignée des mises à pied. De cette façon, les opérations par le privé pourraient se faire en dehors des heures d'utilisation par le secteur public. De cette façon, un patient issu du réseau privé ne volerait pas la place d'un patient qui bénéficie de la gratuité. En opérant quelqu'un au privé, celui-ci ne se retrouve plus sur la liste d'attente du public et accélère le traitement des patients.

Il est évident que nous ne pouvons plus nous permettre un système de santé universel et gratuit comme nous le connaissons aujourd'hui. Il faudra bouleverser nos valeurs et coutumes. L'engorgement dans les urgences et les listes d'attente sont des réalités qui modifient le paysage de la santé. Le vieillissement de la population, l'augmentation de maladies chroniques, la prévention du suicide et la

désinstitutionnalisation sont des facteurs qui augmentent le nombre d'actes médicaux.

Avec notre acharnement à dénigrer tout ce qui pourrait ressembler à un système privé, nous nous tirons dans le pied. Il y a énormément d'abus de la part de la population qui se rend à l'urgence pour des maux de tête ou pour de simples coupures mineures. Il y a un grand travail de sensibilisation à faire car les coûts croissent de façon exponentielle et incontrôlable.

Les hôpitaux sont débordés, on les a ruinés et ils doivent maintenant emprunter pour couvrir leurs besoins courants. Les centres ambulatoires se font attendre et les patients sont pris en otage. Avec des CLSC aux heures d'ouverture très restreintes, il est temps de faire place au privé et... d'évoluer. Le Canada est le seul pays à offrir des soins de santé uniquement au niveau public. Même la Norvège, pays à tendance socialiste, a fait une place au privé. Notre système de santé a aussi perdu des plumes dans le palmarès mondial des systèmes de santé. La remise en question doit se faire rapidement.

La bureaucratie excessive et les structures administratives au sein de notre réseau de santé sont ridicules (centres hospitaliers, CLSC, centres hospitaliers de soins de longue durée, comités, régies régionales...). Cessons de tomber dans la «structurite» et élaborons une stratégie favorisant l'innovation et le développement de modes plus efficaces d'organisation.

Au Québec, nous sommes loin de la Belgique où une loi interdit à un hôpital de laisser attendre un patient plus de 24 heures à l'urgence. Nous sommes aussi très loin de la créativité albertaine et du système américain où la santé est cotée à la Bourse. Il y a donc un juste milieu à trouver entre ces systèmes, mais de grâce, n'imitons pas les Américains!

Peu à peu, l'idée des cliniques privées fait son chemin. Rien n'est parfait, mais tentons d'améliorer non pas la qualité des services — ils sont excellents —, mais bien la façon de les gérer et son accessibilité.

Alors voilà, le débat est lancé!

Hugo Morissette
Étudiant à la maîtrise ENAP
Montréal, 23 juillet 2000

LIBRE OPINION

Pourquoi privatiser La Ronde?

FREDERICK BASTIEN

Étudiant en science politique
à l'Université de Montréal

Est-il d'intérêt public que La Ronde soit privatisée? Nous savons depuis déjà plusieurs mois que la Ville de Montréal recherche activement un acquéreur pour le parc d'amusement qu'elle exploite depuis 1967 sur l'île Sainte-Hélène. En dépit de l'importance que La Ronde revêt dans la vie montrealaise, ce dossier ne semble provoquer aucun débat, comme si la voie de la privatisation était désormais inéluctable. Pourtant, celle-ci soulève de nombreuses préoccupations et les arguments invoqués pour la justifier ne sont pas des plus convaincants.

D'une part, la démarche devant conduire à une privatisation de La Ronde découlerait du constat que la gestion d'un parc d'amusement ne fait pas partie du rôle de la Ville de Montréal. Dans un reportage diffusé le 23 juillet dernier à l'émission *Dimanche magazine* de la radio de Radio-Canada, le président du comité exécutif de la Ville de Montréal, Jean Fortier, déclarait que La Ronde n'est pas une activité de base, ni une activité stratégique pour la Ville. «On pense que c'est une spécialité qui est assez complexe à gérer et qui demande des compétences très particulières. Ce n'est pas un domaine d'intervention où la Ville devrait œuvrer», a-t-il dit.

Nous reconnaissons d'emblée que la gestion d'un parc d'amusement ne fait pas partie des activités de base d'une municipalité. Il est également vrai que La Ronde est une spécialité exigeant des compétences particulières, tout comme le Jardin botanique et le Biodôme. Or, il ne semble pas venir à l'esprit de l'ad-

ministration Bourque de privatiser ces deux dernières infrastructures, et avec raison: elles s'insèrent dans une conception élargie du rôle d'une grande ville. Pourquoi n'en serait-il pas de même pour La Ronde?

D'autre part, M. Fortier estime que La Ronde doit contribuer à l'essor économique de Montréal en amenant une clientèle récréotouristique de l'extérieur de la région. Elle devrait être un produit de qualité internationale capable d'attirer des touristes étrangers et de nouveaux investissements. L'atteinte de ces objectifs nécessite l'injection de plusieurs dizaines de millions de dollars, notamment pour acquérir de nouveaux manèges et procéder au rajeunissement d'infrastructures vieillissantes.

Le budget actuel de La Ronde est d'environ 28 millions de dollars. Les tarifs d'entrée seraient parmi les moins chers en Amérique du Nord. Les visiteurs sont majoritairement (51 %) des adolescents, ce que déplore le directeur général du parc Jean-Drapeau, Pierre Bibeau, qui constate que cette proportion est au-dessus des normes nord-américaines et qui soutient que La Ronde doit effectuer un «virage familial». En bout de piste, La Ronde dégage un profit annuel de quatre millions de dollars, lesquels sont réinvestis dans le parc. On est loin des dizaines de millions requis et c'est pourquoi la Ville croit que privatiser La Ronde serait le meilleur moyen d'atteindre les objectifs auxquels elle la destine.

Avec ces visées internationales et économiques, la Ville de Montréal fait fausse route. Premièrement, La Ronde n'est pas et ne pourra probablement jamais devenir une spécificité de Montréal attirant touristes et capitaux étrangers. Les parcs d'amusement sont beaucoup trop nombreux en Amérique du Nord. Plusieurs

peuvent s'appuyer sur des marchés locaux beaucoup plus populeux ou sur une énorme clientèle extérieure (Disney) qui permettent des investissements avec lesquels La Ronde, même privatisée, pourrait difficilement rivaliser. Ce qui attire les touristes et les investissements étrangers à Montréal, ce sont plutôt des événements uniques, comme le Grand Prix de Formule 1 et le Festival international de jazz.

Deuxièmement, une fois La Ronde privatisée, les pressions des actionnaires seront fortes pour que les investissements soient rentabilisés et que La Ronde génère des profits sans cesse croissants. Il y a fort à parier que les tarifs à l'entrée seront augmentés substantiellement et que les coûts de main-d'œuvre seront diminués. Il en résultera un parc moins accessible pour les visiteurs moins fortunés, particulièrement parmi les jeunes, un moins grand nombre d'emplois offerts aux étudiants de la région et des conditions salariales révisées à la baisse. Que La Ronde soit fréquentée par autant d'adolescents, qu'elle embauche de nombreux jeunes et qu'elle leur offre des salaires respectables ne sont pas des tares. Il est sain que la société offre aux jeunes un lieu accessible pour se divertir et des emplois bien rémunérés, peu importe les normes nord-américaines auxquelles se réfère M. Bibeau.

Troisièmement, sans être alarmiste, il est également approprié de s'interroger sur les conséquences de telles pressions financières pourrais avoir sur la sécurité des visiteurs. Dans d'autres secteurs, la privatisation de certaines activités soulève des questions relatives à la sécurité du public, par exemple en ce qui concerne la gestion des aéroports régionaux. À cet égard, comment La Ronde se com-

pare-t-elle aux parcs privés? Si elle est privatisée, les techniciens seront-ils assez nombreux pour inspecter tous les manèges quotidiennement et d'une façon rigoureuse? Les opérateurs de manèges seront-ils invités avec autant d'insistance à les interrompre dès qu'ils soupçonneront une anomalie quelconque?

Les limites à la compétitivité internationale de La Ronde et les conséquences prévisibles d'une privatisation doivent maintenant inciter ses dirigeants à se concentrer sur des objectifs plus réalistes et moins exigeants financièrement. Ils devraient privilégier un mandat social: une accessibilité au plus grand nombre, une offre d'emplois bien rémunérés et une sécurité au-dessus de tout soupçon. Les investissements requis par ces objectifs seront plus modestes. S'ils ne peuvent être réalisés à partir des profits dégagés par La Ronde, les gouvernements du Québec et du Canada pourraient effectuer une contribution ponctuelle, comme ils le font pour tant d'autres besoins, surtout en matière d'infrastructures.

La Ronde demeure l'un des principaux héritages de l'Exposition universelle de 1967. Elle constitue un bien collectif que l'on doit conserver et valoriser. Jamais son mandat ne devrait être soumis à des objectifs économiques dont les résultats sont bien incertains, comme c'est présentement le cas. Comme tous les services publics, elle n'a pas à être développée et gérée avec les valeurs et les méthodes en vigueur dans les entreprises privées. Sa mission est d'un tout autre ordre. De toute évidence, la privatisation de La Ronde et les motifs qui la sous-tendent ne sont pas dans l'intérêt public mais répondent plutôt à une philosophie qui n'a pas sa place dans le secteur public.

IDÉES

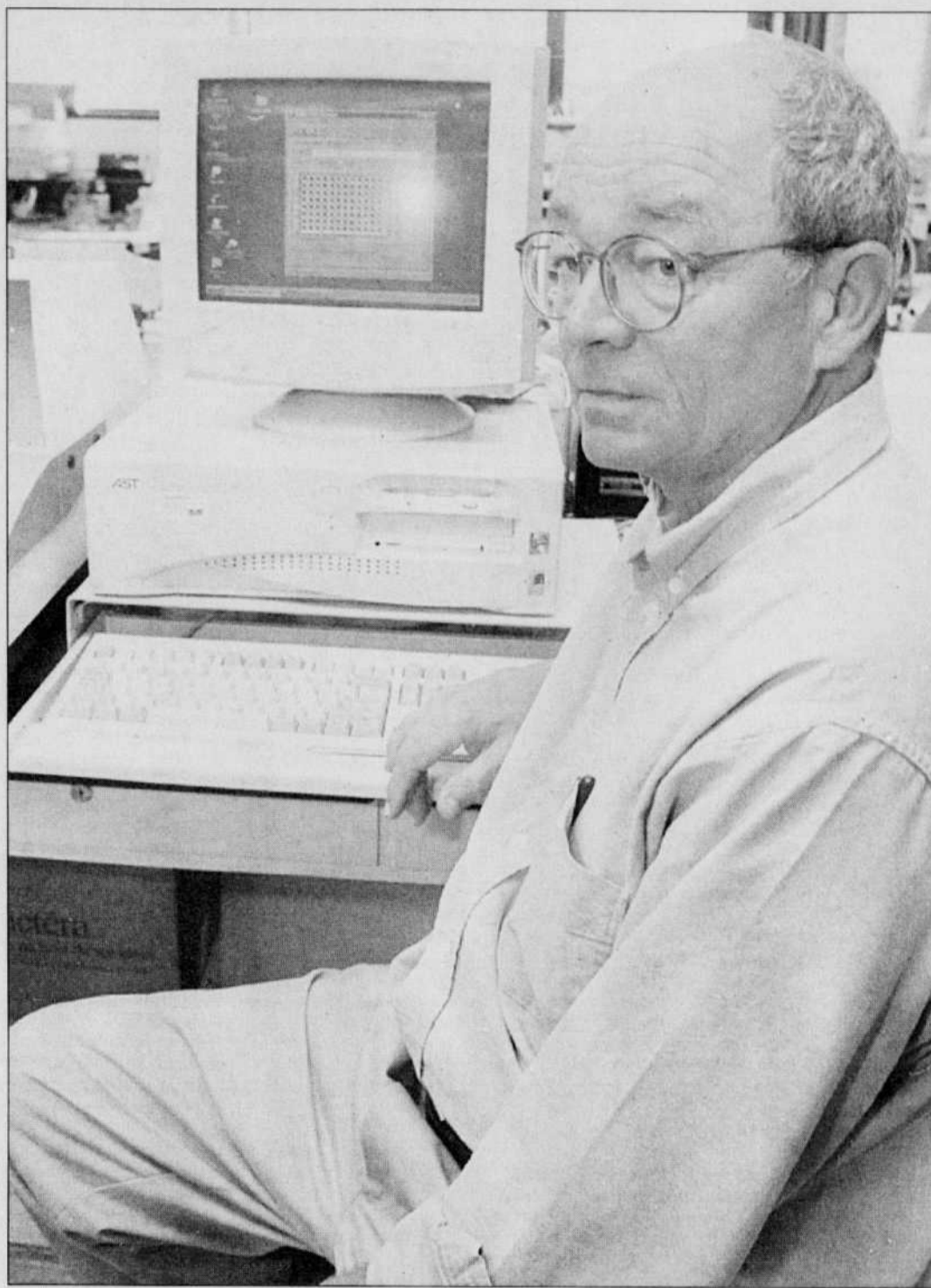
Le recul de la médecine génétique au Québec

Le génome humain laisse entrevoir un patrimoine commun de l'humanité. Qu'en est-il des Québécois empêchés de profiter de leur patrimoine commun à eux ?

La révolution génétique

CLAUDE M. LABERGE

Président et directeur du Réseau de médecine génétique appliquée du FRSQ



SOURCE FRSQ

Le Dr Claude Laberge est président et directeur du Réseau de médecine génétique appliquée du Fonds de recherche en santé du Québec depuis 1993. Auparavant, il a été président du Réseau de médecine génétique du Québec de 1970 à 1993. Il est responsable du dépistage systématique sanguin de la phénylcétonurie, la tyrosinémie héréditaire et l'hypothyroïdie congénitale, toutes des maladies traitables du nourrisson. Il est professeur de médecine et de pédiatrie à l'Université Laval et chercheur senior au Centre de recherche du CHUL. Après ses études médicales à l'Université Laval, il a continué sa spécialité en pédiatrie au Hospital for Sick Children de Toronto avant d'obtenir un Ph.D. en génétique humaine de l'université Johns Hopkins de Baltimore au Maryland. Sa thèse de doctorat portait sur « la génétique des Canadiens français ». En collaboration avec le Dr Charles R Scriver, il a développé la notion nouvelle de « médecine génétique ». Avec Gérard Bouchard et Charles Scriver, Claude Laberge a créé le groupe interuniversitaire SOREP en 1984, lequel est devenu par la suite l'IREP et dont il a été directeur jusqu'en 1994. Il a reçu en 1999 le prix Michel Sarrasin conféré par le Club de recherches cliniques du Québec. Son intérêt de recherche a toujours été l'application des connaissances de la génétique humaine aux populations et à la santé publique. Il espère créer prochainement, avec des collègues du Réseau de médecine génétique appliquée, une carte génétique du Québec. Cette carte des variations génomiques présentes au Québec serait utile pour le développement de programmes de génétique communautaire basés sur des données épidémiologiques solides, la diversité génétique appuyant la promotion de la santé et la prévention des maladies. Cette carte serait anonyme, représentative de tous les citoyens du Québec et utiliserait les nouvelles technologies génomiques d'avant-garde telles les bio-puces.

tal (risque 1); quelques laboratoires de tests prédictifs survivent sans pouvoir ajouter d'autres tests à leur liste (risque 2). On est loin de l'introduction des tests de susceptibilité en biologie médicale (risque 3). Par ailleurs, la Régie de l'assurance-maladie autorise le paiement des tests génétiques faits à l'extérieur du Québec sur demande de nos généticiens.

Mais, pour conforter ce contrat social de réciprocité, il faut comprendre la répartition des risques génétiques dans la société.

Un frein venant du Code civil du Québec

Tous les risques génétiques ont des expressions variables. Si toutes les maladies génétiques ne sont pas héréditaires (certaines mutations sont somatiques), la majorité des risques génétiques proviennent de la reproduction des génomes selon les lois de Mendel. Il y a donc stratification de ces risques sous forme de fréquences dans la population (incidence ou prévalence).

Le risque génétique se transmet, il ne se contracte pas. Certains risques seront régionalisés selon la descendance de familles souches, d'autres se retrouveront dans des attracteurs urbains à la suite de la migration hors des lieux d'origine. Certains risques génétiques seront présents dans toutes les sous-populations parce que les mutations sont très anciennes.

La notion de mutualité des déterminants génétiques de santé dans une population découle des fréquences. Il faut évidemment qu'un certain nombre de personnes soient porteuses du risque pour que la statistique soit justifiée. Une personne porteuse permet aux autres de ne pas l'être. Au niveau de la population, il faut nécessairement que les risques gé-

tiques (le fardeau génétique) se manifestent. Toute population porte son fardeau génétique; il est donc important en santé publique de pouvoir en « nommer » les constituants.

L'épidémiologie permet d'identifier les déterminants de santé présents dans la population et d'envisager des programmes de promotion de la santé et de prévention des maladies. La génétique faisant partie de la médecine, l'épidémiologie génétique ne devrait pas en être séparée pour des raisons idéologiques et éthiques.

Le nouveau Code civil du Québec de 1994 a mis un frein aux études épidémiologiques. Les restes d'échantillons après les tests médicaux ne peuvent plus être utilisés, même si rendus anonymes (article 22), sans l'autorisation écrite des personnes à qui on a fait un prélèvement (article 24). Pour la validité de ses résultats, l'épidémiologie doit avoir accès à des échantillons non biaisés par le refus individuel. L'individualisme, considérant les échantillons comme des « personnes », a mis fin à la mutualité. Cependant, ces mêmes patients profitent de la mutualité conférée par l'accessibilité universelle aux services de santé.

Entre-temps, la génétique permet d'entrevoir l'identification de tous les risques génétiques et de pouvoir les « nommer ». Mais, en les « nommant », ne risque-t-on pas d'introduire la discrimination génétique?

Légitimer contre quoi? Contre l'imaginaire de la discrimination?

Le principe de solidarité maintient que l'identification de risques de génétique chez des citoyens ainsi que la participation volontaire à la recherche ne doivent pas être source de discrimination. L'État, ou du

moins la société, doit protéger les citoyens. Devant un tel risque de discrimination, le réflexe de législation est tout de suite évoqué. Mais législation contre quoi? A-t-on assez de connaissances sur les variations génomiques pour écrire une loi? Qui écrira la loi? Les mêmes qui ont rédigé le Code civil?

Une permission « légale » de discriminer a été accordée aux assureurs. Vaut-il mieux laisser l'assureur s'en remettre aux risques actuariels issus « d'historiques de ma grand-mère » comme il le fait actuellement? La discrimination possible (si elle existe) ne serait basée que sur une connaissance extrêmement réduite de la variation génomique et de sa contribution aux maladies fréquentes. Lorsque l'épidémiologie génétique aura déterminé les facteurs de risques génétiques dans la population et que chaque citoyen sera en moyenne porteur de 10-60 variations de susceptibilité, quelle sera l'utilité pour l'assureur de discriminer tous ses clients potentiels? Ne vaut-il pas mieux attendre l'image globale de la distribution des risques génétiques avant d'établir des normes d'assurabilité « équitables »?

Cependant, l'imaginaire public ne peut pas être considéré comme futile. La crainte peut entraver la recherche, qui est justement nécessaire pour qualifier ces risques de discrimination. Légiférer actuellement, sans connaître les risques réels, serait prématuré. Si l'assurance-vie et l'assurance-invalidité sont nécessaires comme biens de consommation pour l'obtention d'autres biens (domicile, automobile, etc.), les assureurs québécois pourraient d'emblée déclarer un moratoire sur les informations génétiques. Ainsi, le citoyen qui veut une assurance sans discrimination génétique aurait un guichet d'assurabilité selon ses désirs que les concurrents n'offrent pas. Quant aux employeurs, il leur est déjà interdit de discriminer de quelque façon en pré-emploi.

Par ailleurs, une réelle discrimination génétique s'exerce contre de nombreuses familles qui ont été identifiées par la clinique et la recherche. En 1990, un colloque en génétique humaine au Québec a recommandé l'élaboration d'une politique de santé cohérente en génétique humaine. Un comité « provisoire » du MSSS a été créé en 1991. Le mandat initial d'un an était succinctement: « 1) d'examiner les progrès récents et potentiels de la génétique humaine; 2) de faire le point sur l'organisation et le développement des services en génétique humaine; 3) d'étudier les possibilités d'encadrement et de limitation éventuelle de la recherche et des pratiques; 4) de faire des recommandations à l'égard de l'organisation et du développement de la recherche, des pratiques et des services en matière de génétique humaine, de leurs limites et de leur encadrement. »

Depuis 10 ans, rien!

Depuis 10 ans... rien! Sinon le démantèlement du RMGQ en 1993, l'arrêt des services de diagnostic anténatal et des services cliniques, le « tablettage » répété des multiples versions des rapports d'orientation, l'absence d'un plan de développement des laboratoires et de leur accréditation ainsi que l'existence d'infrastructures régionales pour le développement de la génétique communautaire. La solidarité de l'État est ainsi devenue la source majeure de discrimination génétique au Québec.

Cependant, dès 1992, la Politique de santé et du bien-être du gouvernement du Québec mentionnait que « la santé et le bien-être résultent d'une interaction constante entre l'individu et son milieu; le maintien et l'amélioration de la santé et du bien-être reposent sur un partage équilibré des responsabilités entre les individus, les familles, les milieux de vie, les pouvoirs publics et l'ensemble des secteurs d'activités de la vie collective; la santé et le bien-être de la population représentent a priori un investissement pour la société ».

Il n'y a rien dans cette politique qui placerait la génétique humaine au ban de la santé et du bien-être.

L'équité en santé publique et communautaire

La notion de justice comprend aussi le partage des bénéfices. Un manque d'équité potentiel réside actuellement dans la dissociation qui existe entre, d'une part, l'absence de politique du MSSS, qui ne veut pas incorporer les résultats de la recherche dans ses services, et, d'autre part, la politique scientifique du ministère de la Recherche, de la Science et de la Technologie du même gouvernement qui encourage le développement de la recherche en génomique en y affectant des investissements publics. Le premier est demeuré en 1980, alors que le deuxième a déjà entamé le nouveau millénaire.

Il est urgent que l'on construise une « passerelle » entre les générations, entre ces deux ministères. Les citoyens qui contribuent à ces connaissances nouvelles par leur participation à la recherche ont besoin de connaître « l'environnement politique » du partage des bénéfices découlant de leurs contributions au contrat social.

Pour enrayer le déclin que la médecine génétique a subi au Québec depuis 10 ans, pour mettre fin aux décisions sectaires et secrètes des conseillers et fonctionnaires de la santé, pour répondre aux besoins exprimés par les citoyens et pour déployer l'épidémiologie en santé publique génétique, il est urgent et équitable que les orientations politiques en matière de génétique humaine au Québec soient dévoilées, soumises à la discussion et débattues ouvertement sur la place publique.

Pourquoi le génome humain ne serait-il pas aussi le patrimoine commun de tous nos concitoyens? Y a-t-il une raison quelconque, une variété idéologique spéculaire, pour les isoler aux frontières de la connaissance, de la médecine et de l'histoire?

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine : Gérald Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Sylvain Blanchard, Jean Chartier (vie urbaine), Marie-Andrée Chouinard (éducation) Yves d'Avignon (sports); Paule des Rivières (éditorialiste), Jean Dion, Louis-Gilles Francœur (environnement), Judith Lachapelle, Louise Leduc, Kathleen Lévesque (actualités politiques municipales), Benoit Munger (responsable du site Web), Brian Myles (justice et faits divers), Isabelle Paré (santé); Michel Garneau (caricaturiste); Diane Précourt (pages éditoriales, responsable des pages thématiques); Martin Ducloux et Christine Dumaize (rélecteurs); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle : Michel Bélair (responsable), Stéphane Baillargeon (théâtre), Paul Cauchon (médias), Caroline Montpetit (livres), Odile Tremblay (cinéma), Clément Trudel (musique); à l'information économique : Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Hélène Baril, Claude Lévesque, François Normand, Claude Turcotte; à l'information internationale : Jean-Pierre Legault, Guy Taillefer, Serge Truffaut (éditorialiste); à l'information politique : Pierre O'Neill, Hélène Buzzetti, Manon Cornélière (correspondantes parlementaires à Ottawa), Mario Cloutier et Robert Dufresne (correspondants parlementaires à Québec); Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); Louise-Maude Rioux Soucy, Marie-Claude Petit (commis). La documentation : Gilles Paré (directeur); Brigitte Arsenault, Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING, Jacqueline Avril, Jean de Billy, Manon Bouchard, Gyslaine Côté, Marlène Côté, Anouk Hurbuit, Philippe Gagné, Christiane Legault, Jacques A. Nadeau, Claire Paquet, Chantal Rainville, Micheline Ruelland (publicitaires), Manon Blanchette, Sylvie Laporte, Micheline Turgeon; Martine Bérubé (secrétaire). LA PRODUCTION Christian Goulet (responsable de la production), Claudine Bedard, Michel Bernatchez, Philippe Borne, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Marie-Josée Hudon, Yanick Martel, Olivier Zaida. PROMOTION ET TIRAGE Martine Aubin (directrice), Johanne Brien (responsable à la clientèle), Hélène Gervais, Evelyne Labonté (responsable à la promotion des abonnements), Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc. L'ADMINISTRATION Nicole Carmel (responsable des services comptables), Céline Puroy, Patrick Inkel (contrôleur), Ghislaine Lafleur, Claudette Beliveau (secrétaire administrative), Danielle Laperrière, Nathalie Perrier, Danielle Ross. LA FONDATION DU DEVOIR Roger Boissvert (vice-président exécutif et directeur général).

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

L'horaire détaillé de la
Chaîne culturelle
aujourd'hui, en page 8 de
L'Agenda du Devoir

ROUTE

SUITE DE LA PAGE 1

«J'ai un sentiment très fort d'avoir été manipulé», affirme au Devoir Don Wilson, un consultant en informatique à la peau noire de Philadelphie. «Par exemple, j'aime bien l'idée d'ouvrir plus grande la porte du Parti républicain aux Afro-Américains, mais ce n'est qu'une idée. Je ne crois pas qu'elle se concrétise dans un avenir proche.»

Don, qui est enregistré comme électeur indépendant, en a aussi contre les promesses de Bush. «Je ne comprends toujours pas ce qu'il compte faire exactement. Et quand on regarde ce qu'il a fait au Texas, ce n'est pas du tout aussi impressionnant que ce qu'on veut nous faire croire. J'ai l'impression d'être carrément devant une publicité trompeuse. C'est un gars sympathique, c'est sûr. Mais est-il qualifié pour le poste de président? Je ne sais pas.»

Si George W. Bush a gagné la bataille, celle de la convention, il est encore loin d'avoir gagné la guerre, malgré les sondages qui le mettent loin en avance devant Al Gore, qui sera nommé officiellement le candidat du Parti démocrate à la mi-août.

«Il doit absolument continuer à parler un langage du centre, mais saura-t-il faire taire la droite de son parti encore longtemps? Ce n'est pas évident», dit Dick Howard.

Effectivement, l'écart est grand entre un Tom DeLay, whip du Parti républicain, un Newt Gingrich, leader de la fameuse Gingrich Revolution de 1994 ou encore un Trent Lott et les discours presque démocrate de Bush. «Ces gens-là ont beau vouloir gagner en novembre, ils veulent avant tout faire avancer leur morale», ajoute le professeur Howard.

Il ne faut pas non plus sous-estimer l'adversaire. Al Gore, même si sa campagne bat de l'aile, dispose encore de quelques bonnes munitions. D'abord, lui aussi pourra avoir son moment de gloire pendant la convention démocrate, qui a lieu dans dix jours, à Los Angeles.

La prospérité économique actuelle est un bon point pour le candidat Gore. De plus, les sondages démontrent que les électeurs ne sont pas particulièrement intéressés à la baisse d'impôts, pièce centrale du programme de Bush. «Aussi, Gore doit absolument s'attaquer aux détails des propositions républicaines, ajoute Dick Howard. Leur réforme du programme des pensions de vieillesse ne tient pas la route. Il faut le démontrer.»

C'est ainsi que, cet automne, les débats entre les deux candidats seront une autre étape décisive de cette bataille pour la Maison-Blanche. Mais il n'est pas du tout certain qu'une démonstration, chiffres à l'appui, aura le dessus sur le slogan, à la mode Bush, court et plusieurs fois répété: «Ils n'ont pas su mener, nous saurons.»

«L'avantage de Bush est que, chez les observateurs, les attentes à son égard n'étaient pas très élevées, fait remarquer le professeur Howard. Comme il n'a pas fait de gaffes, on a l'impression qu'il a réussi superbement. Mais une fois mise en perspective, sa performance n'aura peut-être pas l'air aussi extraordinaire.»

EN BREF

Sang contaminé:
79 millions \$ disponibles

(Le Devoir) — La Croix-Rouge canadienne a mis à la disposition des personnes touchées par le scandale du sang contaminé une enveloppe de 79 millions. Quelque 5400 personnes ayant présenté des réclamations liées au sang contaminé recevront par la poste les détails du plan mis de l'avant. Les requérants devront se prononcer sur l'offre de la Croix-Rouge à la fin du mois. L'acceptation dudit plan mettrait un terme aux poursuites intentées contre la Croix-Rouge.

Précision

Le général Colin Powell est favorable au libre choix en matière d'avortement contrairement à ce qu'une coquille laissait croire dans un article paru jeudi.

LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le site Internet du Devoir: www.ledevoir.com

Comment nous joindre?

La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333
Par télécopieur (514) 985-3360
Par courrier redaction@ledevoir.com

L'agenda culturel

Au téléphone (514) 985-3346
Par télécopieur (514) 985-3390

La publicité

Au téléphone (514) 985-3399
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone (514) 985-3344
Par télécopieur (514) 985-3340

Les petites annonces
et la publicité par regroupement

Au téléphone (514) 985-3322
Par télécopieur (514) 985-3340

Les abonnements

Au téléphone (514) 985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur (514) 985-3390
Par courrier abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québecor St-Jean, 800, boulevard Industriel, Saint-Jean sur le Richelieu, division de Imprimeries Québecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans Le Devoir. Le Devoir est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 08587. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

Équité salariale: pas question de délai, dit Diane Lemieux

SILVIA GALIPEAU
LE DEVOIR

Les entreprises doivent se conformer à la loi sur l'équité salariale, point à la ligne. Il n'est pas question de leur accorder de délais quels qu'ils soient.

C'est ce qu'a affirmé hier par voie de communiqué la ministre du Travail, Diane Lemieux, réagissant à un article publié dans le quotidien *La Presse*, lequel laissait plutôt entendre le contraire.

L'article d'hier soulignait que seulement 10 % des entreprises touchées par la loi avaient commencé les travaux d'évaluation des emplois, et qu'en conséquence des délais d'application supplémentaires seraient envisageables.

Nenni, a rétorqué la ministre, «ce scénario n'est aucunement envisageable».

L'actuelle Loi sur l'équité salariale adoptée en 1997 stipule que d'ici le 21 novembre 2001, l'ensemble des quelque 35 000 entreprises concernées devront avoir identifié les écarts salariaux entre les emplois à prédominance masculine et féminine et, le cas échéant, avoir commencé à les corriger. Les entreprises auront ensuite quatre autres années pour rayer complètement les écarts.

«Je suis convaincu que les entreprises ont encore suf-

fisamment de temps pour faire l'exercice. Il leur reste encore 15 mois», a commenté hier Marjolaine Perreault, attaché de presse de la ministre. On estime entre 6 et 12 mois les délais nécessaires pour l'application des travaux.

De son côté, la Commission de l'équité salariale s'interroge sur l'estimation avancée par *La Presse* quant au nombre d'entreprises ayant initié les travaux. «Nous n'avons pas les moyens de le savoir, nous n'avons pas de rapport d'état [des travaux]. [...] Nous savons que les gens travaillent mais nous n'avons pas fait de sondages pour savoir où en étaient les travaux», a expliqué Jocelyne Olivier, présidente de la Commission, soulignant néanmoins que la Commission comptait effectuer de tels sondages à l'automne. Certains consultants œuvrant auprès des entreprises pourraient avoir fait eux-mêmes cette estimation, mais aucun consultant ne peut connaître l'état de l'ensemble des entreprises, d'autant plus que nombre d'entreprises ne font même pas affaire avec ce genre de services, a-t-elle précisé.

Quoi qu'il en soit, les entreprises qui refuseront de se conformer à la loi dans les délais voulus seront réprimandées. Elles seront passibles d'amendes salées, variant, selon les cas, entre 10 000 et 25 000 \$.

ADOPTION

SUITE DE LA PAGE 1

peut-on lire dans le rapport sur le Guatemala.

Chaque jour, «le Guatemala exporte quatre enfants», mentionne-t-on aussi. «Le nombre d'adoptions au Guatemala augmente chaque année. En 1996, on en comptait 731; en 1997, 1278; en 1998, 1370 et en 1999, les chiffres seront probablement de l'ordre de 1600 à 1650.»

Le Canada, les États-Unis et l'Angleterre sont bien conscients des pratiques inacceptables en cours au Guatemala et exigent, avant toute adoption internationale, que des tests d'ADN soient conduits sur les enfants. Cela ne suffit pas, dit maintenant l'UNICEF. «Les tests d'ADN ne disent en rien si la mère a confié son enfant à l'adoption volontairement ou si elle a été victime d'intimidation. Les tests d'ADN ne garantissent pas davantage que l'enfant qui part en avion avec ses parents adoptifs est réellement celui qui a passé le test.»

Pendant leur grossesse, bon nombre de mères ont déjà décidé de confier leur enfant en adoption. Et après l'accouchement, pas question de reculer: leur enfant leur est retiré presque sur-le-champ, sans qu'elles aient pu reconsidérer leur décision. Les intermédiaires offriraient aux mères environ 600 \$ pour les nouveaux-nés, tandis que les avocats, eux, mettent la patte sur une somme allant de 10 000 \$ à 25 000 \$.

Dans l'échantillon étudié pour l'UNICEF, les auteurs de l'étude n'ont jamais pu localiser 87 % des

mères biologiques dont les noms et les adresses avaient été inscrits sur les papiers officiels d'adoption.

Internet cause aussi un problème majeur. Pour le Guatemala comme pour ailleurs, des sites font une mise à jour régulière des enfants «disponibles», avec photographies et description physique du bébé à adopter.

L'UNICEF, qui s'est toujours montré très critique envers l'adoption internationale, ne recommande pas l'arrêt des adoptions au Guatemala mais incite tous les pays concernés à la plus grande prudence.

Le Secrétaire à l'adoption internationale, au Québec, ne veut plus, lui, prendre quelque chance que ce soit. «Tout nous porte à croire qu'il y a une véritable "course au ventre" de la femme enceinte et nous ne pouvons faire comme si de rien n'était, explique Carole Miville, conseillère en adoption internationale au SAI pour les Amériques, l'Inde et les Philippines. Avec les énormes profits que touchent les avocats, il n'est pas difficile d'imaginer à quel point ils peuvent faire pression sur les mères défavorisées.»

Jusqu'ici, le Québec hésitait à se fermer entièrement à l'adoption au Guatemala, certains avis juridiques lui indiquant que la chose pouvait être légalement très contestable.

Avec les preuves qui s'accumulent contre le Guatemala, le SAI croit maintenant pouvoir aller de l'avant.

En 1999, 13 enfants guatémaltèques ont été adoptés au Québec.

SAUMON

SUITE DE LA PAGE 1

de saumons atlantiques. Les hypothèses sont nombreuses: la pêche trop intensive en haute mer, la pollution des rivières, la concurrence de la part d'espèces concurrentes du Pacifique introduites dans les Grands Lacs, les impacts involontaires de l'aquaculture et des manipulations génétiques...

Quant à la baisse relative des grands saumons cet été, elle était dans une certaine mesure attendue depuis que l'on avait constaté l'an dernier une baisse de la montaison des saumons plus jeunes (madeleineux). Elle pourrait aussi être simplement attribuable à leur surpêche en début de saison. «Contrairement aux deux dernières années, les conditions de pêche ont été très bonnes cette année», explique Serge Tremblay. Les pêcheurs savent que la température froide et les hauts niveaux d'eau sont bien plus favorables aux

pêches miraculeuses que le temps chaud et sec.

Pour le moment, environ une dizaine de rivières concentrées dans la région gaspésienne sont sous le coup d'une obligation de remise à l'eau des grands saumons. D'autres pourraient s'ajouter à la liste dans les prochaines semaines. Cette obligation ne s'applique toutefois pas aux madeleineux, dont le nombre est estimé plus que suffisant cette année.

Rappelons qu'après leur naissance, les saumons vivent de deux à quatre ans en rivière avant d'entreprendre leur voyage vers les côtes du Labrador. Certains, généralement des mâles, feront le voyage de retour après un an de vie en mer. On donne à ces poissons faisant moins de 60 cm et pouvant peser 1,5 kg le nom de madeleineux. Les autres, généralement des femelles chargées d'œufs, reviennent l'année suivante. Le poids de ces grands saumons peut alors varier entre 4 et 20 kg.

PROSTITUTION

SUITE DE LA PAGE 1

climat particulièrement tendu de l'après-consultation, s'est fait suivre par «des jeunes yo!» munis de barres de fer qui voulaient lui faire un mauvais parti.

Claudia pose curieusement le même constat que les mécontents à l'égard des «irritants» liés à la prostitution de rue: tapage nocturne, condoms et seringues semés à tout vent, blow-jobs dans les ruelles, passes complètes dans les voitures stationnées en secteur résidentiel. A sa manière, elle a décidé de prendre les choses en main.

L'accompagnatrice

L'idée lui est venue l'hiver dernier, après avoir réalisé que l'entraide faisait cruellement défaut dans la rue. Claudia s'est mis dans la tête de réaliser un feuillet de sensibilisation aux inconvénients de la prostitution de rue, feuillet qu'elle distribuera sous peu aux femmes de métier et à leurs clients. Imprimé à 1000 exemplaires, le feuillet de prévention recommande de ne jamais laisser traîner seringues et condoms, de ne pas «faire» de clients dans les ruelles, au vu et au su de tous, d'éviter les vêtements trop provocants en laissant au client le soin d'imaginer le reste. «Je me suis dit qu'il fallait avoir une bonne sensibilisation», explique Claudia. C'est là le manque. C'est cet appui que je veux apporter, une sensibilisation écrite, parce que les écrits restent toujours plus que le parler.»

Elle le fait pour celle qui se fait harceler, en lui indiquant la façon de se débarrasser d'un voyeur, d'un masturbateur et d'autres «pots de colle». Elle le fait pour celle qui n'a ni le temps ni la présence d'esprit de ramasser le condom, «parce qu'elle vient d'avoir son p'tit 20 et qu'elle est pressée d'aller chercher son p'tit quart de coke». Elle le fait pour celle qui, en surconsommation, ne distingue même plus une simple voiture d'une voiture de police qu'elle aborde en titubant.

Indirectement, la Ville de Montréal et le gouver-

nement du Québec financent ce projet de Claudia, réalisé en collaboration avec Spectre de rue. La non-judiciarisation, si conspuée par les commerçants et les citoyens, a finalement prévalu dans le Centre-Sud.

Les informations colligées par *Le Devoir* pointent toutes dans la même direction: l'esprit du fameux projet-pilote est, pour l'essentiel, sauf.

Seuls les budgets et les effectifs ont été révisés à la baisse. La collaboration prévue entre les policiers et les travailleurs de rue, qui devaient marcher main dans la main dans une même équipe-terrain, ne s'est pas réalisée. Le comité de médiation, qui devait se pencher sur les problèmes récurrents associés à la prostitution de rue, n'a jamais été formé.

Plan d'action

Le plan d'action pour contrer les problèmes sociaux en milieu urbain, une enveloppe de deux millions de dollars financée par Québec et la Ville de Montréal, prévoit de l'argent neuf pour apaiser les maux de la prostitution. Une dizaine d'organismes se partagent 212 000 \$ pour réaliser des projets ressemblant étrangement au projet mort-né du printemps. Le feuillet de Claudia en est.

Dans le menu détail, Stella obtient 50 000 \$ pour la «mise en place de ressources et d'un réseau de soutien accru pour les jeunes femmes qui pratiquent le métier du sexe». Prostitution Sud-Ouest bénéficie de 30 000 \$ pour «intervenir auprès des travailleurs du sexe afin d'améliorer la qualité de vie des résidents en réduisant les irritants». Et enfin, Prostitution Centre-Sud, englobant Alerte Centre-Sud, Cactus, Passage, Séro-Zéro et Spectre de rue, touche 132 000 \$ pour «augmenter la présence d'intervenants communautaires cet été dans le quartier afin de réduire les tensions sociales liées à la présence de prostituées». Les budgets devaient être octroyés vers la mi-juillet. Et de leur côté, les policiers ont choisi de cibler davantage les clients que les prostituées lors de leurs plus récentes interventions.

SSJBM

SUITE DE LA PAGE 1

C'est la SSJBM qui a commandé cette étude ayant essentiellement pour objectif une remise en question fondamentale de l'organisme, une actualisation des différentes dimensions de sa mission, l'analyse du positionnement de chacune de ses activités et la mise en lumière des options qui s'offrent à elle.

Pour mener à terme cet exercice de réflexion, les chercheurs ont, dans un premier temps, analysé l'évolution du mouvement depuis sa fondation, à travers des masses de documents et des publications de toutes sortes. Puis ils ont effectué une évaluation qualitative des opinions et des perceptions d'un groupe choisi de témoins privilégiés, en rapport avec les préoccupations des dirigeants des HEC. Des personnes œuvrant dans les domaines variés du monde des affaires, de la politique, des syndicats, des universités, de la presse et du théâtre, ainsi que des employés d'hier et d'aujourd'hui de la SSJBM.

Fondée en 1834, la SSJBM s'est métamorphosée à plusieurs reprises, afin de refléter les préoccupations et besoins de ses membres. Au début, elle était libérale et progressiste, elle s'impliquait socialement et participait de façon significative à la vie économique. Mais entre 1900 et 1960, elle s'est cléricalisée, elle s'est appliquée surtout à défendre la langue et la religion, elle s'est repliée et est devenue conservatrice. L'accession du PQ au pouvoir en 1976 a largement contribué à l'érosion de la pertinence et de la légitimité de la SSJBM.

Dans un chapitre intitulé «Une identité incertaine», les auteurs du document émettent l'opinion que l'inconfort ressenti devant certaines interventions publiques des dirigeants de la SSJBM pourrait expliquer l'évaluation sévère que nombre de proches font de la performance de l'organisme. Invités à caractériser l'identité de l'organisme, plusieurs participants à cette recherche se sont montrés cinglants. Le témoignage qui suit traduit bien cette insatisfaction ambiante: «La SSJBM est une institution du passé qui est identifiée aux vieilles revendications, à une thèse et à un parti politique. Elle est souvent vue comme une filiale du gouvernement provincial, plus précisément comme l'aile dure du PQ et du mouvement souverainiste, alors qu'elle devrait être apolitique.»

De l'avis des chercheurs des HEC, la crédibilité actuelle de la SSJBM repose largement sur l'orientation et le succès de la fête nationale de la Saint-Jean et sur les gestes d'ouverture manifestés par ses présidents depuis quinze ans. Mais cette crédibilité, écrivent-ils, apparaît fragilisée par la grande timidité avec laquelle est entrepris le renouvellement des structures d'organisation et de la culture interne de mobilisation. Selon eux, pour apparaître comme une organisation d'avenir, la SSJBM devra attirer et socialiser adéquatement sa relève et la mobiliser dans des activités significatives pour la communauté montréalaise.

Un peu plus loin dans le rapport, ils soulignent que la dynamique de transformation de la SSJBM est tributaire du poids de l'histoire. Construite à partir de croyances et de valeurs fortes, expliquent-ils, la culture de l'institution est profondément enracinée et donc difficile à changer.

Avec cette analyse, les chercheurs ont mis en lumière la difficulté pour la SSJBM d'asseoir l'organisation sur une image claire qui représente bien des orientations partagées et capables de guider le choix des activités, des interventions et des contributions provenant des ressources de ses fondations. Une difficulté s'articulant essentiellement autour de cinq facteurs: un environnement qui évolue et qui force une orientation plus inclusive; une finalité complexe qui engendre certaines ambiguïtés dans l'action; une structure qui maintient des pratiques et des modes de fonctionnement parfois archaïques; une culture qui valorise le passé et éprouve des difficultés à s'en détacher; un leadership organisationnel limité par une base restreinte, mais puissante dans les structures actuelles.

POST-SCRIPTUM

Pendant plus de 30 ans, j'ai exercé avec fierté le métier de journaliste au Devoir, un privilège qui prend fin avec la signature de ce dernier texte. À tous les lecteurs qui ont eu la générosité de me lire assidûment, je vous prie d'agréer l'expression de ma reconnaissance. Et je vous encourage à demeurer fidèles au Devoir.

Pierre O'Neill